

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2310 - 9 novembre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Sous prétexte de compétitivité

**Les cadeaux
de Hollande
au patronat**

L'élection d'Obama

**Les travailleurs n'ont
rien à en attendre**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ « Coût du travail »
■ L'opération Gallois
■ Baisse des cotisations sociales
■ Parisot et les cadeaux
- p. 5 ■ Le 14 novembre contre les politiques d'austérité
■ Au sommet de la CGT : passage de témoin sans témoin,
- p. 6 ■ Exonérations de cotisations patronales
■ Les patrons en redemandant
■ Travail du dimanche chez Bricorama
■ Emplois d'avenir
- p. 7 ■ L'extradition d'Aurore Martin
■ Les cendres de Bigeard à Fréjus
■ Le mariage homosexuel
- p. 11 ■ Le scandale de l'amiante
■ Une juge en sursis
- p. 12 ■ Les constructeurs automobiles se plaignent
■ Pertes et profits chez Veolia
■ Jamais sans l'État
■ Dix ans après la fermeture de Sangatte

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Grèce : l'austérité jusqu'à l'absurde
■ Pas d'argent, pas de médicament
■ Espagne : des attaques contre la santé qui ne passent pas
■ Italie : pour le PDG de Fiat, pour un ouvrier repris, un autre licencié
■ Brésil : Après les élections municipales
■ Hollande et Netanyahu
- p. 16 ■ États-Unis
■ La victoire d'Obama
■ Un système électoral très antidémocratique
■ L'ouragan Sandy à Haïti

Il y a 90 ans

- p. 10 ■ La marche sur Rome de Mussolini

Dans les entreprises

- p. 13 ■ Pétrolus – Petit-Couronne (Seine-Maritime)
■ Groupe Malakoff-Médéric
■ Lapeyre – Saint-Gobain
- p. 14 ■ Centre des finances publiques – Paris 8^{me}
■ Groupe Rio Tinto
■ Actionnaires choyés
- p. 15 ■ Caisse d'allocations familiales du Nord
■ Hôpital psychiatrique du Vinatier – Lyon-Bron
■ Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon
■ Assurance-maladie

CERCLE LÉON TROTSKY

Il y a 50 ans,
la fin de la guerre d'Algérie,
la fin du colonialisme
mais pas de l'oppression

Vendredi 16 novembre
à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil 128, rue de Paris – Montreuil
Métro : Robespierre (ligne 9) Participation aux frais : 3 euros

Fêtes régionales
de Lutte Ouvrière

ROUEN
Samedi 17
novembre

à partir de 17 heures
Palais des congrès
Oissel
angle des avenues
d'Anderten et
Saint-Julien

COMPIÈGNE
Samedi 17
novembre

à partir de 18 heures
Salle des fêtes
rue de la République
Margny-
lès-Compiègne



FOURMIES
Samedi 15
décembre

à partir de 17 heures
Espace Mandela
Allocution de
Nathalie Arthaud
à 19 heures

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous

indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Derrière la compétitivité, il n'y a pas l'emploi mais les profits

Avec la publication du rapport Gallois, le gouvernement a élevé la compétitivité au rang de grande cause nationale: «*Derrière la compétitivité, il y a l'emploi, c'est-à-dire l'avenir*», a dit Hollande. Comme d'habitude, le gouvernement s'apprête à faire des cadeaux au patronat au nom de l'emploi.

Car, si le gouvernement remplace le « choc de compétitivité » de Gallois, par un « pacte », il ne fait plus de doute que le grand patronat va être servi, et bien servi. Et il est sûr que les travailleurs paieront ce qui sera cédé au patronat.

Et les cadeaux au patronat ne se limiteront pas à cela. Le gouvernement veut aussi l'aider à moderniser ses installations et à investir car, paraît-il, la France est en retard en matière de robotisation et d'innovation.

Le gouvernement va donc continuer de déverser des milliards sur les entreprises. Mais les milliards iront sur les comptes en banque des actionnaires et dans la spéculation parce que, dans cette période de crise, les patrons préfèrent spéculer qu'investir dans la production. Quant aux licenciements et aux fermetures d'usines, qui plongent chaque semaine des milliers de travailleurs dans le chômage, ils se poursuivront. Sous couvert de grande cause nationale, les mesures de compétitivité serviront la cause patronale !

Pour le patronat, la compétitivité est une obsession. Et comment peut-il en être autrement, quand le système capitaliste est basé sur la concurrence ? C'est à qui prendra les parts de marché de ses concurrents. Le patronat est engagé dans une guerre économique permanente, de plus en plus féroce du fait de la crise, mais ce sont les travailleurs qui en sont les victimes.

C'est sur le dos des travailleurs que tous les patrons, les petits comme les gros, compensent leurs mauvaises affaires. À la moindre baisse des commandes, les intérimaires ou les CDD sont renvoyés. Les autres travailleurs sont mis sous pression pour qu'ils en fassent toujours plus. Et quand cela ne suffit pas au patron pour « être compétitif », il taille dans le vif en licenciant ou en fermant une usine. Les capitalistes assurent leur compétitivité avec la peau des travailleurs.

Un capitaliste ne fait pas le poids dans la concurrence ? C'est forcément la faute des travailleurs ! C'est

que les salaires sont trop élevés, c'est qu'il y a trop de cotisations sociales, c'est à cause des 35 heures, du manque de flexibilité ! Le patronat sait bien que le coût du travail en France est équivalent à celui de l'Allemagne et que les salariés travaillent en moyenne 39,5 heures comme dans bien d'autres pays, mais il ne recule devant aucun mensonge pour faire son chantage. Le même chantage est servi aux travailleurs du monde entier, même aux ouvriers chinois auxquels on explique que les Vietnamiens sont plus compétitifs !

Si tenir dans la concurrence nécessite d'abaisser les prix, que les patrons le fassent donc, mais pas au détriment des travailleurs. Le patronat réclame 30 à 40 milliards d'euros de baisse des cotisations, mais les seuls patrons du CAC 40 ont versé, en 2011, 39 milliards aux actionnaires. Il y a là de quoi rendre les prix concurrentiels. Mais la bourgeoisie ne le fera pas car, sous prétexte de compétitivité, elle veut imposer ses intérêts de classe, augmenter les profits du capital en démolissant les revenus des travailleurs. Et le gouvernement, qui s'amuse à faire croire à un « pacte de compétitivité », fait son jeu.

« *Nous avons besoin d'une véritable mobilisation et, je ne crains pas de le dire, d'un véritable patriotisme* », a déclaré Louis Gallois. Aujourd'hui, patronat et gouvernement demandent du patriotisme dans leur guerre commerciale, mais qui sait si, demain, ils n'en demanderont pas dans la guerre tout court. Ils l'ont fait pour les guerres coloniales et pour les deux guerres mondiales, où des millions de travailleurs ont servi de chair à canon pour les intérêts de la bourgeoisie.

« *On croit se battre pour la patrie, on meurt pour les industriels* », a dit Anatole France, après la Première Guerre mondiale. Eh bien, les travailleurs n'ont pas à accepter cela dans la guerre commerciale d'aujourd'hui, et encore moins en version plus grave, demain.

Les travailleurs n'ont pas à marcher dans cette union sacrée. Ils ont leur propre combat à mener, pour défendre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de vie. Et, au-delà de ce combat immédiat, les travailleurs doivent affirmer leur rejet de cette économie basée sur la concurrence et la compétition, qui conduit à l'anarchie, à la violence et aux guerres.

Le gouvernement exauce les vœux du patronat

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement a accédé aux désirs du patronat inscrits dans le rapport Gallois. Au lendemain de sa publication, et selon les propres dires du Premier ministre, ledit rapport a été repris dans sa quasi-totalité.

Le 6 novembre, Ayrault a donc annoncé ses décisions. Vingt milliards d'euros seront offerts aux patrons. Le cadeau prendra la forme d'une réduction de l'impôt sur les sociétés et sera réparti sur trois ans, dont dix milliards sur l'activité des entreprises en 2013, c'est-à-dire

sur l'impôt payé en 2014. Mais, comme le gouvernement sait répondre aux aspirations de ses amis et même les précéder, les PME qui le demanderont pourront obtenir une avance dès l'année prochaine, afin d'améliorer leur trésorerie.

Le cadeau est baptisé « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ». Il s'agit de laisser entendre que les vingt milliards sont destinés à l'investissement dans la production et à la création d'emplois. Mais, comme tous les milliards précédemment prodigués aux

industriels, ils iront régaler les actionnaires et se multiplier dans la spéculation.

Pour compenser ces vingt milliards, qui vont manquer au budget de l'État, le gouvernement a prévu d'augmenter des impôts et de diminuer des dépenses.

Côté impôts, il va faire ce qu'il avait juré ne jamais faire : augmenter la TVA. En 2014, la TVA à 19,6 %, qui taxe une grande partie de ce qu'on achète et tous les services, passera à 20 %. Le taux réduit à 7 %, qui concerne la

restauration et les travaux à domicile, sera porté à 10 %. Pour tenter de faire passer la pilule, le taux de TVA sur les produits dits de première nécessité (alimentation, abonnement au gaz et à l'électricité, etc.) sera ramené de 5,5... à 5 % ! Là, il faudra regarder après la virgule pour voir l'effet sur la note du supermarché.

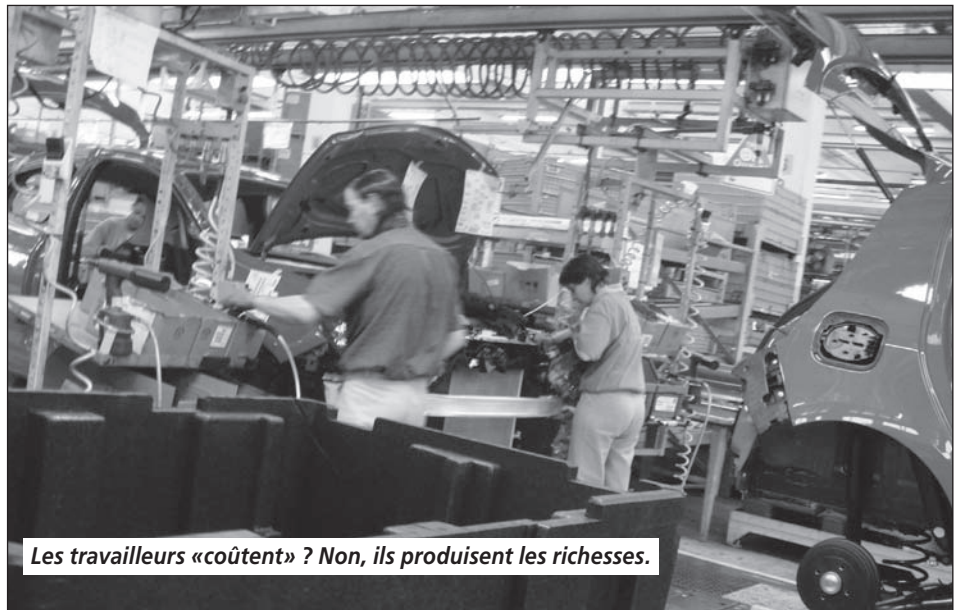
Le gouvernement compte ainsi récupérer dix milliards d'euros par l'augmentation de la TVA. Et pour le reste, il a le cynisme d'annoncer dix milliards d'économies

supplémentaires sur... les dépenses publiques ! Des économies drastiques ont déjà été prévues et en partie réalisées sur les budgets des collectivités locales, des écoles, des hôpitaux, de tous les services publics, les services indispensables à la population. Le gouvernement a décidé de continuer, d'amplifier les attaques. Entre l'intérêt de la population et les profits patronaux, il a choisi.

Sophie GARGAN

• « Coût du travail »

Une campagne mensongère



Les travailleurs « coûtent » ? Non, ils produisent les richesses.

Si les patrons français se font tailler des croupières par leurs concurrents, ce serait en raison d'un coût du travail trop élevé. Autrement dit, du fait que les travailleurs français seraient plus payés que les travailleurs des autres pays. Pour le démontrer, journaux télévisés et presse écrite multiplient les chiffres, tableaux et graphiques comparant les salaires dans les différents pays.

L'Allemagne étant présentée

comme le principal concurrent des industriels français, la comparaison la plus fréquente confronte le salaire des travailleurs français à celui des travailleurs allemands.

La revue *Alternatives Économiques*, dans un hors-série paru cet été, montrait que, dans l'industrie automobile, le salaire annuel moyen par employé atteignait 62 700 euros en Allemagne, et 52 100 euros en France. Ce seraient donc les

travailleurs allemands qui seraient les mieux payés.

Autre son de cloche, *Le Monde* du 27 octobre chiffrait le salaire moyen en France à 36,8 euros de l'heure dans l'industrie en général. Le journal ne donnait pas de

chiffre pour l'Allemagne, se bornant à préciser que le salaire horaire avait augmenté en France de 53 % depuis 2000, « une des hausses les plus fortes d'Europe », précisant seulement que « le coût du travail s'est alourdi deux fois moins en Allemagne ». Ce qui suggère, mais sans le prouver, que les salariés français seraient vraiment très privilégiés par rapport aux salariés allemands.

Dans son numéro du 5 novembre, le journal *Les Échos* chiffrait lui à 35,9 euros de l'heure le salaire de l'industrie en France, contre 35,4 euros en Allemagne. Le même jour, *L'Humanité* donnait les mêmes chiffres. Entre les salaires allemands et les salaires français, la différence serait donc en tout cas minime.

Il est facile de faire dire aux chiffres tout et son contraire. Pour justifier l'attaque contre les salaires et contre les salariés, les journalistes et les économistes font flèche de tout bois pour prouver que les travailleurs français seraient trop payés. Jusqu'à évoquer les baisses de salaire drastiques imposées aux travailleurs grecs, portugais et espagnols, voire des plus pauvres des États d'Europe de l'Est, soumis à des taux de chômage extravagants... Dans le style : « si vous voulez du travail, voilà ce qu'il vous faudra accepter ».

Jean-Jacques LAMY

• L'opération Gallois

De la « com » cousue de fil blanc

Dès juin dernier, peu de temps après la formation de son gouvernement, Jean-Marc Ayrault avait commandé à Louis Gallois un rapport sur la compétitivité des entreprises françaises.

L'homme choisi était présenté comme compétent et connaisseur, prétendument indépendant, car toujours bien placé sous les gouvernements de droite comme de gauche : sous Mitterrand, il a été directeur de cabinet de Chevènement, alors ministre de la Recherche et de l'Industrie, mais ensuite également adoubé par Chirac, puis confirmé par Sarkozy comme président d'EADS. Ce « grand serviteur de l'État », comme les journalistes aiment bien appeler les dirigeants d'entreprises publiques, possède un pedigree qui lui a valu d'être proclamé

« expert »... en intérêts patronaux sans doute.

En fait, avant la publication du rapport et même avant son écriture, ses conclusions étaient connues : pour Louis Gallois, comme pour ses commanditaires, comme pour ses amis dirigeants et détenteurs d'entreprises, le mal est le « coût du travail », trop élevé à leurs yeux, et la solution est l'instauration d'un « choc de compétitivité ».

Toute la campagne pas très subtile du gouvernement, depuis le début, a visé à faire accepter à l'opinion, comme une évidence, les futurs nouveaux cadeaux au patronat et le racket auprès des classes populaires.

À qui le gouvernement veut-il faire croire que les décisions qu'il prend aujourd'hui avaient besoin de lui être « conseillées » par un expert ? Il ne lui aurait donc fallu que quelques heures pour éplucher les 74 pages

du rapport, étudier soigneusement les 22 propositions et leurs conséquences, les chiffrer, prendre tous les « arbitrages » possibles ?

L'opération « Plan Gallois » n'était évidemment là que pour donner à ces mesures

l'apparence de nécessités dictées par le diagnostic impartial d'un homme « qui s'y connaît en économie ». Encore une façon de prendre les travailleurs, et le public de gauche en général, pour des imbéciles.

Bertrand GORDES



Parisot et les cadeaux

Pour Laurence Parisot, présidente du Medef et représentante du grand patronat, tout est parfait dans le rapport Gallois. Pour ceux qui en doutaient, elle confirme que ses principales mesures viennent de conversations entre l'auteur du rapport et

ses collègues grands patrons.

Une seule chose la chiffonne un peu : le fait d'introduire des administrateurs salariés dans les conseils d'administration des grandes entreprises ne doit, selon elle, relever que de la négociation, c'est-à-dire

de la seule volonté patronale.

Ah, ces gosses de riches ! Contents de leurs cadeaux de Noël, ils trouvent dégoûtant que les enfants du personnel en aient aussi, même symboliques.

Paul GALOIS

• Baisse des cotisations sociales

Une offensive contre les salaires

Du Medef et autre CGPME aux Montebourg, Moscovici et Hollande, en passant par la CFDT, désormais le seul mot d'ordre est de baisser le coût du travail et d'alléger les charges qui pèseraient sur les entreprises, toujours sous le prétexte d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises face à leurs concurrentes étrangères.

Ces expressions, qui suggèrent que ce sont les travailleurs qui seraient responsables des soi-disant difficultés que rencontreraient les entreprises françaises, sont complaisamment reprises à leur compte par la presse écrite, les journaux télévisés, et par la poignée de soi-disant experts économistes, toujours les mêmes, qu'ils interrogent.

Il s'agit d'une véritable campagne d'intoxication.

Car, en parlant de charges, tout cela vise les cotisations sociales. Elles sont la partie du salaire versée directement à la Sécurité sociale pour financer les retraites, l'assurance-maladie, les allocations familiales. Prélevées sur le salaire, ces cotisations sociales figurent d'ailleurs avec lui à ce titre sur la feuille de paye. Quand ces gens-là disent qu'ils veulent « baisser les charges », ce qu'ils veulent en fait est baisser les salaires. Et telle est bien la demande et le but du patronat.

Comme il n'ose pas dire ouvertement qu'il veut baisser les salaires, celui-ci préfère parler hypocritement de « baisse du coût du travail ». Mais personne, parmi les travailleurs, ne peut s'y tromper.

Parler d'allègement de charges, c'est déjà se placer du côté du patronat dans la guerre qu'il mène pour réduire encore les ressources des travailleurs en prenant la crise pour prétexte. C'est ce que font aujourd'hui Hollande et son gouvernement, comme l'ont fait leurs prédécesseurs, de droite comme de gauche.

J.-J. L.

• Le 14 novembre, contre les politiques d'austérité

Manifestations dans toute l'europe

La Confédération européenne des syndicats (CES), qui regroupe la plupart des grandes confédérations syndicales de l'Union européenne, a lancé un appel à manifester contre les politiques d'austérité mercredi 14 novembre.

En Grèce, en Espagne et au Portugal, pays où les coups portés aux travailleurs sont parmi les plus sévères, des journées de grève nationale interprofessionnelle sont prévues. En Italie, la CGIL appelle à quatre heures de grève. En France et en Allemagne, des manifestations sont organisées dans de nombreuses villes, avec ou sans appel à la grève, suivant les régions et les fédérations professionnelles. Dans les autres pays, de la Roumanie à la Belgique, les travailleurs sont également appelés à se faire entendre.

Quelles que soient les limites du programme revendicatif de la CES, quelle que soit la plus ou moins bonne

volonté des confédérations à relayer cet appel, la journée du 14 novembre a au moins le mérite d'affirmer que tous les travailleurs européens ont les mêmes problèmes, les mêmes adversaires et les mêmes intérêts. En ces temps où nombre de politiciens proposent la fermeture des frontières, voire la création de nouvelles séparations, et l'union nationale derrière les patrons comme seule perspective, il est de l'intérêt des travailleurs d'affirmer qu'ils constituent une seule et même classe sociale à travers tout le continent.

Partout les licenciements font rage, les salaires sont bloqués et parfois diminués, l'âge de la retraite repoussé, les pensions diminuées, les services publics dévastés. Car partout les États dépouillent les classes populaires pour garantir les profits des magnats de l'industrie et de la finance. Partout également les gouvernements se succèdent, de la droite à la gauche ou de la gauche à la

droite, pour finalement appliquer encore et toujours cette même politique.

Les travailleurs de toute l'Europe ont un intérêt commun à lutter pour des objectifs comme l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, l'indexation des salaires sur les prix, l'embauche dans les services publics, le contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises.

Ce n'est évidemment pas le programme proposé par la CES, ni même par les confédérations syndicales qui se disent plus radicales. Mais plus il y aura de travailleurs pour le mettre en avant dans les cortèges du 14 novembre, mieux cela vaudra.

Paul Galois

En France, CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA appellent à diverses manifestations. À Paris la manifestation unitaire partira de la gare Montparnasse à 14 heures.



• Au sommet de la CGT

Passage de témoin sans témoins

Le 6 novembre, le comité confédéral national de la CGT a avalisé la désignation du successeur de Bernard Thibault à la tête de la confédération. Il s'agit de Thierry Lapaon, anciennement militant chez Moulinex et actuel représentant de la confédération au Conseil économique et social, un organisme qui est aussi loin des travailleurs qu'un salon de thé du Palais-Royal.

Les commentateurs ont bien évidemment glosé sur la personnalité du futur secrétaire général, interrogeant des ouvriers licenciés de chez Moulinex qui ne l'appréciaient guère et publiant des déclarations de l'ancien PDG lui tressant des couronnes. D'autres ont ironisé sur les difficultés rencontrées par les instances confédérales pour se mettre d'accord sur un nom. Mais, parmi les militants et adhérents de la CGT, pourtant les premiers concernés, cette succession n'a soulevé aucune discussion, du moins à la base.

Comment l'aurait-elle pu ? Non seulement les militants n'ont pas été consultés, encore moins si c'est possible que lors de la préparation, très contrôlée, du dernier congrès. Mais

en plus le problème du choix du futur secrétaire général ne s'est à aucun moment posé en fonction des nécessités et des intérêts des travailleurs dans cette période.

Quelle attitude et quel langage la confédération doit-elle avoir vis-à-vis d'un gouvernement qu'elle a contribué à mettre en place ? Comment lutter contre la vague actuelle de licenciements et la hausse continue du chômage ? Face à la crise qui s'approfondit, quelles perspectives la confédération a-t-elle à offrir aux travailleurs ?

Pas un mot sur tout cela, et bien malin qui peut dire si, entre les candidats à la succession, de Nadine Prigent à Eric Aubin et Thierry Lapaon, il y a eu le moindre débat à ce sujet. Il faut bien en conclure qu'il n'y en a eu aucun, ou aucun d'important.

Au moment où les travailleurs et les militants sont confrontés à une situation de plus en plus difficile, le seul débat au sommet de la CGT aura donc été pour savoir qui serait sphinx à la place du « sphinx », puisque paraît-il c'est le surnom de Thibault au siège de la CGT.

P. G.

fil rouge

Encore une baudruche qui se dégonfle

La taxe à 75 % sur les hauts revenus proposée par Hollande a été adoptée avec les autres dispositions de la partie recettes du budget 2013. Elle ne concernera que 1 500 personnes, et se traduira par des recettes fiscales de 210 millions d'euros.

Cette mesure phare de Hollande, qui a constitué le symbole même de l'audace sociale du gouvernement à l'égard des plus riches, ne permettra donc d'engranger que de maigres recettes, si on les compare notamment aux 9,1 milliards d'impôts supplémentaires sur les ménages.

Tant de bruit pour si peu !

Redressement de l'Alpine

Pas peu fier, le Montebourg, d'avoir pu annoncer le sauvetage de Renault

Dieppe, qui fabriquerait une resucée de l'Alpine Renault. Comme chaque fois, rien n'est encore fait. Mais, si ce projet voyait le jour, cela permettrait à quelques milliers de personnes qui en ont les moyens de piloter un petit bolide routier à plus de 200 à l'heure.

Notre ministre du Redressement productif ignore-t-il que la vitesse est limitée au maximum à 130 km à l'heure ? Envisage-t-il de financer ce projet-gadget par les contraventions pour excès de vitesse que récolteront les fils à papa qui piloteront ces engins ? À condition qu'on les rattrape.

Sarkozy rattrapé par la justice ?

Sarkozy a perdu, en même temps que son siège présidentiel, son immunité. Il est donc convoqué par la justice pour rendre des comptes sur ses relations avec Mme Bettencourt, en rapport avec le financement de sa campagne électorale.

Sauf qu'il n'est pas disponible pour la convocation, étant à Singapour pour y tenir une conférence à 100 000 euros l'heure. Sur les mille et une manières de flouer la loi, par exemple ?

Hollande, démocrate à géométrie variable

En octobre, à Kinshasa, Hollande avait prononcé une grande leçon de démocratie, déclarant qu'il ne « *changeait pas de discours suivant le lieu* » et n'hésitait pas à dire directement aux dirigeants africains, séides de l'impérialisme français, qu'ils sont de vilains dictateurs.

En novembre, en déplacement en Arabie saoudite, le ton a changé. Hollande a découvert que dans ce pays « *des étapes avaient été franchies et d'autres espérées en matière de droits de l'homme et de la femme* ». Les opposants torturés et les femmes enfermées apprécieront ; les marchands d'armes et les promoteurs immobiliers fournisseurs de la riche dictature saoudienne, également.

Hypocrite avec les serviteurs, obséquieux avec les plus riches : c'est la « voix de la France ».

• Exonérations de cotisations patronales

Un rapport instructif

La sortie du rapport du Haut conseil du financement de la protection sociale n'a précédé celle du rapport Gallois que de quelques jours. Mais sa publication n'a été entourée, elle, d'aucun battage médiatique. Et pour cause ! À sa façon, il contredit certains mensonges sur le prétendu poids des « charges patronales » et sur les embauches que permettraient les allègements de cotisations patronales.

Composé de hauts fonctionnaires et de représentants des syndicats ainsi que des employeurs, ce Haut conseil a été créé en septembre. Le gouvernement l'a alors chargé « d'identifier différents scénarios permettant un financement de la protection sociale pesant moins sur le travail ». En clair, de voir comment on pourrait encore réduire certaines cotisations patronales.

Le Premier ministre, qui avait commandé ce rapport, n'a donc sans doute pas forcément apprécié certains passages de ce texte qui laissent voir que le patronat est le grand gagnant de ce

système.

Il souligne par exemple que 77,3 % des dépenses sociales sont financées par les revenus d'une activité, mais 2 % seulement par les revenus du capital

Il relève aussi que les exonérations de cotisations patronales ont explosé ces dernières années. Entre 1995 et 2011 (dernière année pleine), leur montant a crû de 3,1 milliards à 22,6 milliards d'euros. En seize ans de majorités alternativement de droite et de gauche, le montant du cadeau fait au patronat a donc été multiplié par plus de sept, bien plus que l'inflation.

Et, puisque c'est le prétexte servi par tous les gouvernants pour justifier de tels cadeaux, quel en a été le résultat sur l'emploi ? Aucun, si l'on décrypte le langage prudent du rapport quand il affirme que les évaluations de leur effet d'embauche restent « pour partie incertaines » et que « les débats restent ouverts sur l'impact économique de ces politiques ».

Mais ce n'est pas parce que « la part des cotisations sociales des employeurs dans le coût total de la main-d'œuvre est stable en France depuis 1996 », comme le constate ce rapport, que cela va empêcher le patronat de se dire « écrasé » de « charges ». Et cela n'empêchera pas plus ce gouvernement de faire semblant d'y croire, pour accorder au patronat de nouvelles douceurs aux frais de la population laborieuse.

Pierre LAFFITTE

Les patrons en redemandent

L'offensive patronale contre les salaires, via la « baisse des charges » et la complaisance des gouvernements de gauche comme de droite à leur donner satisfaction, ne date pas d'aujourd'hui.

Comme le rappelle le *Monde diplomatique* de novembre, la cotisation patronale vieillesse a été gelée dès 1979, la cotisation patronale santé en 1984,

la cotisation patronale chômage en 1993, sa part salariale au milieu des années 1990 et la cotisation patronale de retraite complémentaire en 2001. Parallèlement, le montant des exonérations ou des réductions des cotisations sociales dont les patrons ont bénéficié est passé de 1,9 milliard d'euros en 1992 à plus de 30 milliards chaque année depuis 2008.

Résultat, le journal chiffre à 400 milliards d'euros au total le cadeau fait au patronat sur les cotisations sociales, sous prétexte de favoriser l'emploi. Dans le même temps, le nombre de chômeurs n'a cessé d'augmenter et la part des salaires dans les richesses produites n'a cessé de baisser.

J.J. L.

• Emplois d'avenir

Un dispositif bien insuffisant

Jean-Marc Ayrault a présidé mardi 30 octobre à Matignon une cérémonie de signature de 30 premières conventions d'emplois d'avenir, des emplois largement subventionnés par l'État et destinés à des jeunes peu ou pas qualifiés issus de zones défavorisées. Le gouvernement a indiqué qu'il tablait sur 100 000 emplois d'avenir dès 2013 et sur 150 000 à partir de 2014.

Une partie du budget de

l'État, même faible, consacrée à l'emploi des jeunes sans diplôme, c'est toujours ça. Car plus de 120 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme du système éducatif. Le taux de chômage chez ces jeunes, dans les quatre années suivant la fin de leurs études, dépasse 45 %, alors qu'il est de 19 % en moyenne pour les jeunes sortis de formation depuis quatre ans. Au total, en 2011, 500 000 jeunes de 16 à 25 ans

n'avaient pas d'emploi et étaient sans formation.

Il est à noter que seule Ségolène Royal a rendu public un engagement chiffré à hauteur de 4 000 emplois dans la région qu'elle préside, le Poitou-Charente. Mais, même si tous les présidents de région s'engageaient de la même façon, cela ne ferait même pas encore que 100 000 emplois.

David MARCIL

• Travail du dimanche chez Bricorama

Le patron bricole avec la loi



alvinet.com

La cour d'appel de Versailles vient de confirmer le jugement du tribunal de grande instance de Pontoise qui, sur plainte du syndicat FO de l'entreprise, ordonnait au magasin de bricolage de fermer le dimanche, sous astreinte.

Au mépris de la loi, l'enseigne Bricorama a ouvert de nombreux dimanches en 2012 et devrait avoir à payer plus de 19 millions d'euros, l'astreinte étant de 30 000 euros par dimanche et par magasin ouvert. Le patron a dit qu'il allait se pourvoir en cassation et s'est adressé aux préfets pour obtenir des dérogations d'ouverture dominicale.

Comme chaque fois que l'ouverture le dimanche est contestée, les employeurs montent au créneau, arguant soit du volontariat de leurs salariés, soit de la volonté des clients de venir absolument faire leurs courses le dimanche, mais surtout du fait qu'il y aurait un chiffre d'affaires plus important ce jour-là.

Dans cette période de chômage, il est certes facile de trouver de soi-disant volontaires. Il n'empêche que le repos du dimanche, même s'il est de plus en plus remis en cause, est une conquête des salariés et qu'on ne peut être que solidaire de ceux qui ne souhaitent pas travailler ce jour-là.

Le fait qu'il s'agisse du dimanche doit évidemment beaucoup à la tradition chrétienne. Reste que le repos hebdomadaire est une nécessité pour les travailleurs et qu'ils préfèrent en bénéficier en même temps que les autres.

Il y a plus d'un siècle que la loi obligeant au repos hebdomadaire a été promulguée, le

13 juillet 1906. C'était les employés de commerce des grands magasins qui s'étaient mobilisés pour l'obtenir. La même année, les facteurs avaient obtenu, après une longue grève, de ne plus distribuer le courrier le dimanche. Bien sûr, aujourd'hui, de nombreux salariés travaillent ce jour-là : employés dans les transports, dans les hôpitaux, dans les musées, les cinémas, etc., là où cela est indispensable. Mais il n'y a aucun intérêt pour la société, par exemple, à fabriquer des voitures le dimanche. Or on a souvent imposé le travail du week-end dans les usines.

Certains nous diront que depuis 1906 la société a changé. Sans doute, mais pas l'appétit des patrons à rogner sur les droits des salariés. Alors, si dans une société débarrassée du profit on pourrait envisager d'autres formes d'organisation de la vie sociale, il n'y a aucune raison d'accepter aujourd'hui que ce soit le patronat qui décide de la vie personnelle des salariés.

Un peu partout en Europe, des dérogations ont été obtenues pour le travail du dimanche. Et même la Grande-Bretagne, qui avait inventé le mot week-end et la fermeture le samedi après-midi et le dimanche, autorise les magasins de plus de 300 m² à ouvrir six heures le dimanche. En Espagne, une douzaine de dimanches d'ouverture sont autorisés par an, et il en est à peu près de même en Allemagne.

Par contre, en Alsace et en Moselle, un héritage du droit allemand interdit toujours le travail du dimanche et l'ouverture des magasins ce jour-là. Et pourtant il y a sans doute là-bas autant de bricoleurs qu'en Ile-de-France.

Catherine OLIVIER

• L'extradition de la militante basque Aurore Martin

Une bassesse gouvernementale

Le gouvernement, non content de se montrer aussi bon élève que la droite pour la chasse aux sans-papiers, a encore allongé la liste de ses reniements. Le 1^{er} novembre, il a extradé vers l'Espagne Aurore Martin, militante indépendantiste basque, membre du parti Batasuna. Le gouvernement espagnol avait lancé un mandat d'arrêt contre elle. Le crime reproché est d'avoir assisté en Espagne à des réunions de Batasuna, parti autorisé en France et interdit en Espagne depuis 2003 pour ses liens avec l'ETA.

Pour la justice espagnole, la simple adhésion à Batasuna équivaut à « *participation à une organisation terroriste*

et terrorisme ». Aurore Martin encourt dans ces conditions jusqu'à douze années de prison, ce que les autorités françaises ne pouvaient ignorer.

Dans un premier temps, face à l'indignation des milieux de gauche, les deux ministères de la Justice et de l'Intérieur en France se sont renvoyé la responsabilité de l'arrestation d'Aurore Martin, d'autant que, pendant la campagne électorale, le candidat François Hollande avait prôné la clémence pour la jeune femme.

Mais, devant la polémique qui enfle, Manuel Valls, droit dans ses bottes, a durci le ton et a déclaré : « *Je ne vais pas m'excuser qu'une décision de*

justice soit appliquée », allant jusqu'à affirmer que, dans la lutte contre le terrorisme, le gouvernement espagnol pouvait compter sur son entier soutien. Ainsi Valls adopte, sans sourciller, l'argumentaire de l'État espagnol, qui assimile le soutien à une organisation séparatiste à du terrorisme et justifie l'extradition d'Aurore Martin. « *Est-ce que la France accepterait qu'on ne lui livre pas des citoyens ayant commis par le passé des actes intolérables sur notre sol ?* », s'interroge-t-il. De fait l'adhésion à une organisation devient pour lui un acte intolérable !

Sarkozy et ses ministres de l'Intérieur avaient eu le triste



Franceinfo

privilege de décider d'extraire en Italie un ancien militant d'extrême gauche, Cesare Battisti, condamné par contumace dans un procès bâclé, qui a malgré tout réussi à se réfugier

au Brésil. Valls et le gouvernement socialiste s'ingénient à faire mieux, en inscrivant à leur tableau de chasse une extradition pour délit d'opinion !

Aline URBAIN

• Les cendres de Bigeard à Fréjus

Hommage du Parti socialiste au colonialisme

Les cendres du général Bigeard, qui fut un cadre de l'armée française pendant les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie, pourraient se retrouver le 20 novembre prochain à Fréjus au Mémorial des guerres d'Indochine. C'est une décision du ministre socialiste de la Défense Jean-Yves Le Drian, qui donnerait ainsi une fin heureuse à un caprice du général que son prédécesseur de droite, Gérard Longuet, n'avait pu exaucer.

Le général est mort en 2010. Il souhaitait que ses cendres soient dispersées sur le champ de bataille de Dien-Bien-Phu, bataille perdue par l'armée française face à la volonté du peuple vietnamien de chasser le colonialisme. Bigeard était célèbre pour ses déclarations à l'emporte-pièce. Il avait jadis rêvé à voix haute sur une radio de faire épouser notre camarade Arlette Laguiller par un de ses paras pour la faire taire.

Alors, pour ses cendres, il s'agissait d'« *emmerder la France et le Vietnam* ». Mais, le gouvernement vietnamien ayant refusé cette demande, le ministre français de la Défense Gérard Longuet proposa qu'elles soient déposées aux Invalides, sans aboutir.

Qu'un Longuet, aujourd'hui politicien de droite, mais qui a fait ses classes dans l'extrême droite, ait eu envie de rendre

hommage à un vétéran des guerres coloniales, tortionnaire à ses heures, on peut s'y attendre. Même aujourd'hui, Longuet ne renie pas sa jeunesse procolonialiste et anticomuniste.

Mais qu'un ministre socialiste puisse décider de rendre hommage à ce général tortionnaire, cela ne devrait surprendre que ceux qui ont oublié que Mitterrand avait reconstitué les retraites des anciens de l'OAS après son élection en 1981, ou le rôle joué par le socialiste Guy Mollet et son allié François Mitterrand qui, après s'être fait élire en 1956 pour faire la paix en Algérie, avaient au contraire intensifié la guerre en y engageant le contingent.

Cela donna alors l'occasion

aux cadres de l'armée, les Massu, les Bigeard, les Aussaresses, de s'illustrer en 1957 au cours de la bataille d'Alger : cherchant à anéantir l'organisation nationaliste algérienne du FLN, ils eurent recours aux arrestations en masse, à la torture et aux exécutions sommaires, sans pouvoir empêcher finalement l'indépendance du peuple algérien.

Rendre hommage à Bigeard, c'est rendre hommage à cette guerre

coloniale menée par l'armée française. La gauche gouvernementale française mena cette politique sans états d'âme, incitant les paras à agir à leur guise. En proposant un hommage aussi scandaleux, l'année même où l'on fête le cinquantenaire de l'indépendance algérienne, le gouvernement socialiste veut-il montrer que, là où même le peu fréquentable Longuet avait reculé, lui ne recule devant rien ?

Jacques FONTENOY

• Le mariage homosexuel

Union sacrée réactionnaire

Avant l'examen du projet de loi sur le mariage homosexuel, le 7 novembre, la droite et l'extrême droite, appuyées par toute la cohorte des religieux des diverses chapelles, ont multiplié les déclarations aussi outrancières que ridicules.

Pour tous ces bons apôtres, la société reposerait sur la cellule sacrée constituée d'un père, d'une mère et de leur progéniture. Non seulement ils ne vivent pas dans le monde réel, mais ils parlent d'un monde qui n'a jamais existé que dans

leurs préjugés. Les formes de famille sont aussi nombreuses que les sociétés et, s'il faut bien, jusqu'à ce jour, un homme et une femme pour fabriquer un être humain, la façon de l'élever, de l'aimer et d'en faire un adulte responsable est éminemment variable.

Le mariage est avant tout un contrat civil, portant sur des questions de propriété, de responsabilité et d'héritage. Les couples homosexuels doivent avoir le droit d'en passer par là s'ils le souhaitent, et de s'en

passer s'ils le peuvent.

Quant à l'éducation et au bonheur des enfants, c'est, et cela a toujours été, l'affaire de la société tout entière bien plus que de leurs seuls parents. Ce qui est dangereux pour les enfants n'est pas qu'un certain nombre d'entre eux soient élevés par des couples homosexuels, c'est de laisser perdurer ce monde d'injustice, de misère et d'obscurantisme, cher aux politiciens réactionnaires et béni par toutes les Églises.

Paul GALOIS

• Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 147 (novembre 2012)

• États-Unis :

Élection présidentielle : deux candidats de la bourgeoisie pour un fauteuil

• Mali :

Manœuvres diplomatiques et militaires de l'impérialisme français

• Venezuela :

Derrière la vitrine des programmes sociaux, Chávez remplit sa mission vis-à-vis du grand capital

• Sidérurgie lorraine :

Des de Wendel à Mittal : l'enrichissement ininterrompu des grandes familles bourgeoises

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• Grèce

L'austérité jusqu'à l'absurde

Mardi 6 novembre, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Athènes et à Salonique à l'appel des syndicats du public (ADEDY) et du privé (GSEE) et de PAME, syndicat lié au Parti communiste qui, comme d'habitude, faisait cortège à part. La grève générale devait se poursuivre le lendemain, avec de nouvelles manifestations en fin d'après-midi. Des employés de banque à ceux des transports (métro, train, tramway), des dockers aux aiguilleurs du ciel, des professions de santé (dentistes, médecins, pharmaciens) aux avocats, tous étaient appelés à protester contre

le vote du nouveau paquet de mesures imposées par la Troïka (l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international) qui devait passer au Parlement en urgence le 7 novembre.

Ces mesures, discutées depuis des mois, et le vote du budget de 2013 sont la condition du versement de la prochaine tranche de 31 milliards d'euros « d'aide » à la Grèce. Comme d'habitude, les économies (13,5 milliards d'euros) se feront aux dépens des salariés, des retraités, en particulier dans la fonction publique. D'ici fin 2012, 2 000 postes de fonctionnaires

doivent encore disparaître et 25 000 suppressions sont prévues pour 2013. Diverses primes qui subsistaient encore dans certaines entreprises publiques doivent être supprimées. Pour tous les retraités, les primes sont également supprimées. Les pensions de retraite du secteur privé devraient être amputées de 5 % à 25 %, selon qu'elles s'échelonnent de 1 000 à 4 000 euros, et jusqu'à 15 % dans le public. L'âge du départ en retraite passe de 65 à 67 ans. Les salaires seront revus à la baisse dans le secteur public et dans le privé. La législation du travail doit achever de voler

en éclats, avec une prochaine révision du salaire minimum et une réduction des indemnités de licenciement – on parle de 50 %.

La Troïka reproche au gouvernement grec, un gouvernement de coalition droite-gauche pourtant tout prêt à accéder à ses demandes, de ne pas réussir à imposer suffisamment d'austérité. Mais ceux qui payent n'en peuvent plus, ni du chômage à 25 %, ni des salaires ou des horaires échappant déjà à toute réglementation. Depuis 2009, le nombre de sans-abri a augmenté de 25 %. Plus du cinquième de la population vit en dessous du seuil de pauvreté officiel, la santé et l'éducation sont dans une situation de plus en plus catastrophique.

Quant à ceux qu'il faudrait faire payer, capitalistes grecs et étrangers, affairistes et banquiers, qui ont profité des largesses des gouvernements successifs, ils attendent les bonnes affaires des privatisations, si l'occasion s'en présente.

Sylvie Maréchal

• Espagne

Des attaques contre la santé qui ne passent pas

Région après région, les mesures se multiplient pour amputer les services de santé des moyens nécessaires et les faire payer de plus en plus cher à la population, en particulier aux plus fragilisés, les retraités et les malades chroniques.

En Espagne, ce sont les « autonomies » (les régions) qui ont en charge la plupart des services de santé. Le gouvernement central, qui jusque-là administrait les services des maladies rares vient d'ailleurs d'annoncer qu'il s'en remettait maintenant aux gouvernements régionaux ; ce qui signifie encore une diminution des moyens dont ils disposeront.

Les modes de gestion peuvent varier d'une région à l'autre mais, jusqu'à une période récente, la règle était l'accès gratuit aux soins pour tous. « Était », car depuis des mois le gouvernement et les autonomies ne cessent de revoir les budgets à la baisse, en généralisant une politique qui consiste à fermer des services et à faire payer de plus en plus les patients et les familles. C'est ainsi que, l'été dernier, la Generalitat catalane (le gouvernement de cette région) avait été à l'initiative d'une mesure consistant à

faire payer au malade un euro pour chaque médicament prescrit. L'idée est reprise ailleurs, comme dans la communauté de Madrid qui la mettra en pratique le 1^{er} janvier prochain. Les malades devraient participer pour 10 % au paiement des médicaments et les remboursements de toutes sortes continuent à être programmés.

Mais ce qui suscite le plus de mécontentement et d'inquiétude, parmi les personnels de santé et les patients, est de voir comment les pouvoirs bradent les structures hospitalières, au plus grand mépris de la qualité des soins, quand ce n'est pas

l'existence de soins qui est tout simplement remise en cause. Un exemple, toujours à Madrid, où les quelque 3 000 agents des personnels de santé de l'hôpital universitaire de la Princesa ont appris le 31 octobre que seuls les patients de plus de 75 ans y seraient accueillis. Cela suppose la disparition de services qui faisaient la renommée de cet établissement, comme la chirurgie cardiaque, la neurochirurgie, les soins intensifs ou encore le laboratoire, sans oublier les urgences.

Au même moment, le gouvernement de la région de Madrid annonçait la privatisation de six de ses hôpitaux les plus

modernes. Les licenciements massifs sont toujours à la clef : médecins, chirurgiens, infirmières, aides-soignants, aucune catégorie n'est épargnée.

Face à cette dégradation, les réactions sont multiples. La volonté de sauver les hôpitaux, de défendre le service public, pousse le personnel de ce secteur à manifester, à chercher la solidarité et le soutien de la population, comme à l'hôpital Princesa où il occupe la rue une demi-heure, deux fois par jour, pour tenter d'empêcher ce retour en arrière, dans un secteur vital pour toute la société.

Hélène GRILLET



• Brésil

Après les élections municipales

Succès pour le PT et ses alliés

Les élections municipales brésiliennes des 7 et 28 octobre ont été globalement une victoire pour le Parti des travailleurs (PT) et pour ses alliés au gouvernement.

Le signe le plus visible en est l'élection de Fernando Haddad (PT) à la mairie de Sao Paulo, capitale économique du pays, et la réélection dès le premier tour d'Eduardo Paes à la mairie de Rio, qui accueillera la Coupe du monde de football de 2014 et les

présent les exportations de minerais et de matières premières agricoles (soja, sucre, bœuf, poulet) se maintiennent, malgré les fluctuations dues à la spéculation. Tandis que la richesse de la bourgeoisie a explosé, la situation des classes populaires s'est un peu améliorée.

Une des conséquences de cette popularité a été la division intervenue il y a un an au sein d'un des partis de l'opposition de droite, les Démocrates. Ce



Jeux olympiques de 2016. Paes appartient au PMDB, un parti de centre-droit qui détient le plus grand nombre de députés et de maires et qui est le principal partenaire du PT au gouvernement.

Le PT, à la tête du pays depuis dix ans, conserve donc sa popularité, malgré les affaires de corruption qui l'ont touché au fil des ans. Les figures majeures du parti, l'ex-président Lula et l'actuelle présidente Dilma Rousseff, sont soutenues par trois quarts des Brésiliens. Lula et Rousseff ont d'ailleurs joué un rôle décisif dans l'élection de Paes et de Haddad. Pour bien des ouvriers ou des petites gens, voter pour les candidats du PT et de ses alliés, c'était voter Lula.

Les huit ans de présidence de l'ancien métallo et dirigeant syndical sont en effet liés dans les esprits à une amélioration des conditions de vie populaires : créations d'emplois (le chômage est à 5 %), programmes d'aide aux familles pauvres, hausse du salaire minimum. La crise qui a frappé le pays en 2008, dans la foulée de la crise financière mondiale, a été passagère et le gouvernement peut se vanter d'avoir rétabli la prospérité. Jusqu'à

parti, qui compte entre autres des caciques issus de la dictature militaire de 1964-1984, a vu une partie de ses cadres (deux gouverneurs d'État, deux sénateurs, 48 députés fédéraux, 600 maires) scissionner pour créer le Parti social démocratique. À l'en croire, ce PSD n'était « *ni de droite, ni de gauche, ni du centre* » et se définissait par le fait qu'il « *ne fermait aucune porte* ». Il semble surtout vouloir pousser la porte du gouvernement, auquel est en train de se rallier son principal dirigeant, Gilberto Kassab, candidat malheureux de l'opposition de droite à la mairie de Sao Paulo... contre le PT.

Ces élections municipales, qui interviennent à mi-mandat du président, des gouverneurs, sénateurs et députés, serviront à sélectionner les candidats pour les élections de 2014. Elles vont aussi lancer, parmi les partis gouvernementaux, une lutte pour la redistribution des postes prestigieux et lucratifs au sein du ministère et de la haute administration. Car on se fait élire en parlant du bien public, et ensuite on remplit ses poches et celles de ses amis.

Vincent GELAS

• Italie

Pour le PDG de Fiat

Un ouvrier licencié pour un ouvrier repris

Après que la cour d'appel de Rome a donné raison à la Fiom, la fédération de la métallurgie de la CGIL, dans sa plainte contre la discrimination à l'encontre de ses adhérents exercée par le patron de Fiat, celui-ci a déclaré tout simplement que, pour un ouvrier qu'on l'obligerait à reprendre, un autre serait mis à la porte.

De la part de Marchionne, PDG du groupe automobile italien, ce n'est que la poursuite de sa logique esclavagiste. En 2010, il a imposé dans son usine de Pomigliano d'Arco, près de Naples, un accord dérogeant aux conventions collectives et même à la loi, mais promettant en échange du travail pour tous. À la suite de l'accord, les travailleurs de Fiat devaient être licenciés, puis tous repris individuellement par une « new company » à l'américaine, en acceptant les nouvelles règles, et notamment celle de ne pas faire grève contre les heures supplémentaires sous peine de licenciement. Enfin, la représentation syndicale était refusée, dans cette nouvelle entreprise, aux syndicats n'ayant pas signé l'accord, en premier lieu la Fiom.

Deux ans après, sur 5 500 travailleurs concernés, il en reste encore 2 500 qui n'ont pas été repris dans la « new company », dont tous les adhérents de la Fiom. La discrimination à leur



encontre est évidente et le tribunal l'a reconnue pour les 145 qui ont porté plainte. C'est à quoi Marchionne a répondu, au mépris de la décision de justice, que, le marché automobile étant ce qu'il est, on ne peut l'obliger à reprendre un seul travailleur de plus. Pour les 19 ouvriers que la cour le contraint à réintégrer dans l'immédiat, en attendant le jugement pour les 126 autres, il en licenciera donc 19, choisissant

parmi les embauchés actuels.

Il s'agit évidemment de jouer la division, en tentant de dresser ceux qui ont été réembauchés contre ceux qui ne le sont pas, à commencer par les adhérents de la Fiom. Pour un Marchionne, les travailleurs ne sont qu'un réservoir de main-d'œuvre dans lequel il puise selon ses besoins et il ne leur reconnaît aucun droit, sinon celui d'être à sa disposition.

André FRYs

• Hollande et Netanyahu

Je t'aime moi aussi

La visite en France du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui s'est déroulée les 31 octobre et 1^{er} novembre, a été pour Hollande l'occasion de piétiner sans aucune honte ni retenue les quelques idées concernant le conflit israélo-palestinien, pourtant bien générales et bien vagues, qu'il avait formulées avant son élection.

Dans le 59^e engagement de son programme, Hollande affirmait vouloir prendre « *des initiatives pour favoriser, par de nouvelles négociations, la paix et la sécurité entre Israël et la Palestine* ». Et il ajoutait : « *Je soutiendrai la reconnaissance internationale de l'État palestinien.* »

Face à Netanyahu, même ce peu avait disparu. Au-delà des habituelles réserves sur la colonisation, maintes fois répétées mais sans jamais être accompagnées

de la moindre exigence, Hollande s'est tout bonnement aligné sur la politique des gouvernants israéliens. Dans la conférence de presse commune avec le Premier ministre d'Israël, Hollande a ainsi souhaité « *la reprise – sans conditions – des négociations entre Israéliens et Palestiniens* ». Tout est dans le « *sans conditions* », qui signifie : sans qu'au préalable soit mis fin à la colonisation des terres de Cisjordanie, et en interdisant même aux Palestiniens de le demander en préambule à toute discussion. C'est là depuis toujours la position d'Israël, à laquelle Hollande souscrit volontiers.

La question de la colonisation est pourtant essentielle. Si les gouvernants israéliens ne tiennent pas à un accord avec les Palestiniens, c'est d'abord parce qu'ils convoitent les terres

sur lesquelles pourrait s'édifier un État palestinien. Il existe aujourd'hui, dans le petit territoire de la Cisjordanie, 120 colonies israéliennes qui le divisent et le morcellent, rendant d'ailleurs de plus en plus aléatoire, voire même improbable, la solution à deux États. Une commission mise en place par Netanyahu a même récemment recommandé de légaliser toutes les colonies de Cisjordanie et d'assouplir les réglementations (déjà très permissives) afin de faciliter encore plus les implantations à venir.

La reconnaissance de l'État palestinien a elle aussi été entermée. Il y a, a dit Hollande, « *la tentation pour l'Autorité palestinienne d'aller chercher à l'Assemblée générale des Nations unies ce qu'elle n'obtient pas dans la négociation. Seule la négociation pourra déboucher sur une*

solution définitive à la situation de la Palestine. » Exit donc son engagement à soutenir « *la reconnaissance internationale de l'État palestinien* ».

Quant à Gaza, il n'en a pas été question dans les propos de Hollande. Même les timides mesures d'allègement qu'il avait auparavant souhaitées afin d'aboutir « *à la levée du blocus* » n'ont pas été formulées.

Même Sarkozy pouvait de temps à autre avoir quelques éclairs de lucidité et avait confié, en marge du G20 de Cannes en novembre 2011 : « *Je ne peux plus le voir, c'est un menteur.* » Il parlait de Netanyahu... celui-là même à qui Hollande fait les yeux doux et pour lequel il se renie.

Georges LATTIER

29 octobre 1922, la Marche sur Rome de Mussolini

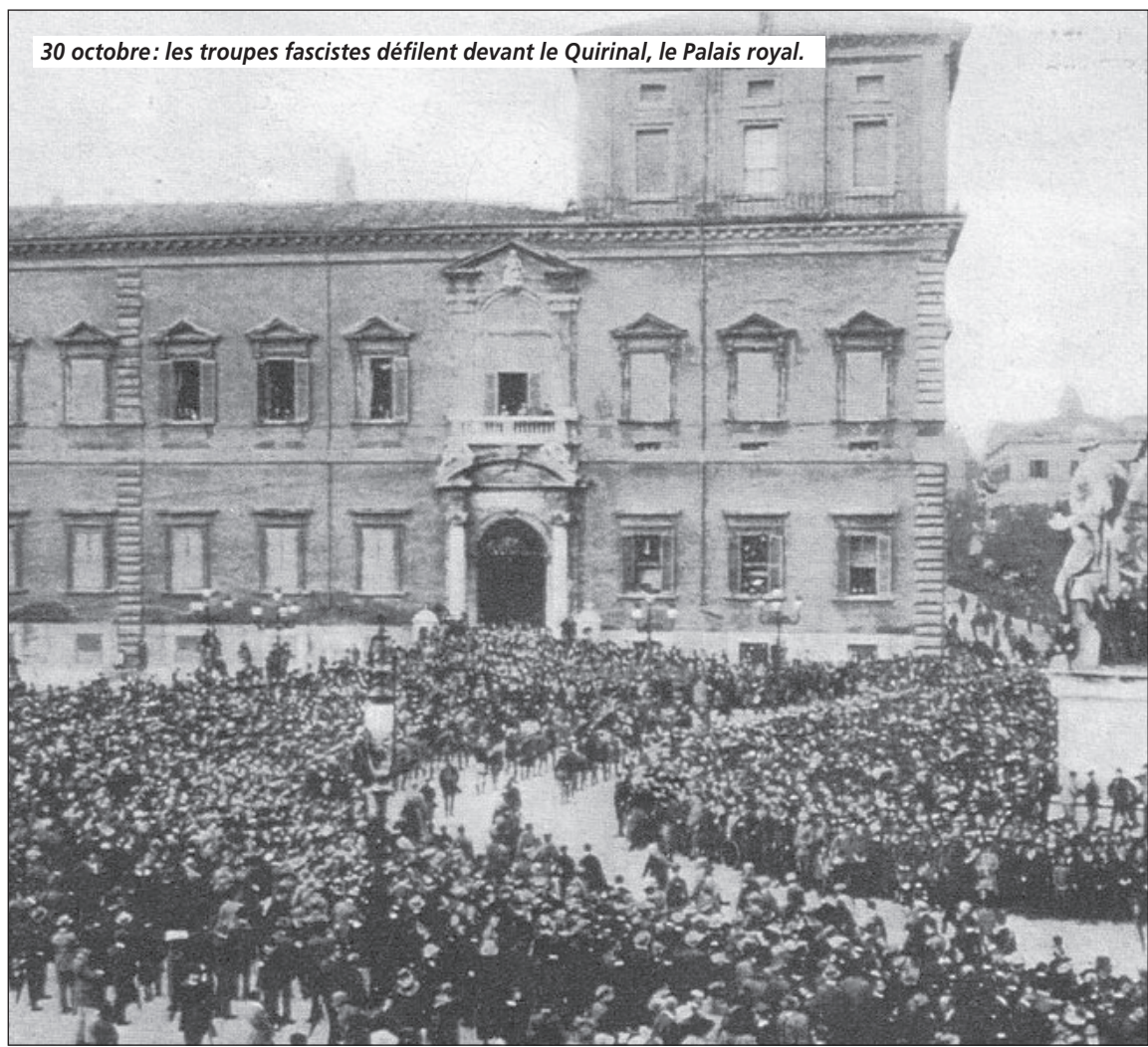
Le mouvement ouvrier écrasé par le fascisme

Le 29 octobre 1922, il y a 90 ans, Mussolini accédait au pouvoir au terme de la Marche sur Rome. Ses troupes fascistes, les Chemises noires, avaient commencé à converger vers la capitale italienne la veille. Il voulait donner l'allure d'une révolution à ce qui ne fut à ce moment qu'un changement de gouvernement dans les règles constitutionnelles, mais qui allait installer pour plus de vingt ans la dictature fasciste.

Face à la convergence des troupes de Mussolini le 28 octobre, l'état de siège fut d'abord proclamé par le gouvernement, puis levé le jour même, le roi Victor-Emmanuel III ayant refusé de signer le décret le proclamant. Dès le lendemain, le roi proposa à Mussolini de prendre la tête du gouvernement. Les Chemises noires poursuivirent malgré tout leur marche, sans rencontrer aucune résistance, et entrèrent dans la capitale le 30 octobre, avec Mussolini à leur tête. Mais cette arrivée théâtrale au pouvoir ne faisait que confirmer les résultats d'un combat qui s'était livré bien avant dans tout le pays, au cours duquel les hommes de main de Mussolini, avec la complicité de l'appareil d'État, avaient écrasé les organisations du mouvement ouvrier.

Le mouvement révolutionnaire trahi

Au sortir de la Première Guerre mondiale, en 1919 et 1920, l'Italie, comme bien d'autres pays d'Europe, avait été touchée par une vague révolutionnaire, à l'exemple de la révolution russe de 1917. Au cours de ces deux années rouges, le *Biennio Rosso*, la classe ouvrière avait occupé les usines et la paysannerie les terres. Le prolétariat italien était alors organisé massivement au sein du Parti socialiste italien, le PSI, et au sein de syndicats puissants. Mais les dirigeants réformistes de ce Parti socialiste et les chefs syndicaux de la Confédération générale du travail (CGL) ne voulaient pas de la révolution. « La dictature du prolétariat était une réalité, il fallait seulement l'organiser et en tirer



30 octobre: les troupes fascistes défilent devant le Quirinal, le Palais royal.

toutes les conclusions. La social-démocratie prit peur et fit marche arrière. Après des efforts audacieux et héroïques, le prolétariat se retrouva devant le vide. L'effondrement du mouvement révolutionnaire fut la condition préalable la plus importante de la croissance du fascisme », écrit plus tard Trotsky.

Le fascisme mobilisé contre les organisations ouvrières

La bourgeoisie, qui avait tremblé durant les années révolutionnaires, passa vite à la contre-offensive une fois le danger révolutionnaire écarté. Il lui fallait supprimer à l'avenir tout risque de voir une telle situation se reproduire, et pour cela écraser le mouvement ouvrier. Le mouvement fasciste de Mussolini lui en offrit la possibilité. Aussi, quand celui-ci créa ses bandes fascistes, elle les finança et les arma.

Mussolini, après avoir été un militant socialiste, se révéla surtout un aventurier à la recherche d'une opportunité politique pour lui-même. La crise économique, touchant de plein fouet une petite bourgeoisie aigrie et désespérée, la lui fournit. Il reprit le

nom de « faisceaux » (*fasci*) des comités révolutionnaires siciliens du siècle précédent et embrigada dans ses « faisceaux de combat » des petits bourgeois ruinés, des nationalistes désœuvrés, encadrés par d'anciens officiers disposant de complicités dans l'armée ou la police, tous unis dans la même haine des « rouges », pour faire le coup de poing contre le Parti socialiste et les syndicats et jouer les briseurs de grève.

Tant que le prolétariat italien était à l'offensive, ces bandes n'eurent qu'une influence toute relative. Mais le reflux des luttes, après septembre 1920, leur laissa le champ libre. Dès lors les commandos fascistes se mirent à organiser systématiquement leurs expéditions punitives. Plusieurs centaines, voire des milliers de militants fascistes concentraient leurs forces sur une localité, saccageaient les sièges des partis et des syndicats ouvriers, détruisaient les rédactions des journaux de gauche, incendiaient les Bourses du travail. Ils poussaient à la démission les municipalités socialistes. Ils passaient à tabac les militants qui tentaient de s'opposer ou bien leur administraient une purge à l'huile de ricin, ou tout simplement les assassinaient.

La lâcheté des dirigeants réformistes

Face à cela, le Parti socialiste, paralysé par son propre réformisme, ne fit que conseiller la patience face aux agressions fascistes et la confiance dans la protection des institutions bourgeoises, au moment même où police, armée et tribunaux se montraient les complices directs des Chemises noires de Mussolini. Au fond, celles-ci ne représentaient pas une grande force et jouaient surtout de leur mobilité et de leur centralisation. Mais face à elles, les dirigeants du Parti socialiste et des syndicats n'essayèrent pas de coordonner les forces des militants qui tentaient de résister, paralysant d'avance toute riposte des travailleurs. Il est vrai qu'organiser celle-ci à l'échelle du pays aurait impliqué une mobilisation révolutionnaire du prolétariat, ce que les dirigeants réformistes voulaient éviter à tout prix.

« Craignant la mobilisation révolutionnaire des ouvriers, les réformistes italiens mettaient tous leurs espoirs dans l'État. (...) Leur mot d'ordre était : "Victor Emmanuel, intervient !" », écrivit Trotsky dix ans plus tard. Le principal dirigeant réformiste, Turati, synthétisa sa politique en

déclarant aux militants que, face à l'offensive fasciste, il fallait « avoir le courage d'être un lâche », ajoutant, pour répondre à leurs questions angoissées, qu'il fallait supporter en silence les violences et surtout ne pas leur répondre.

Quant au tout jeune Parti communiste, né en janvier 1921 d'une scission au sein du Parti socialiste, lors du congrès de Livourne, minoritaire et inexpérimenté, il eut tendance à sous-estimer le danger du fascisme. La situation ne lui laissa pas le temps de surmonter ses erreurs et sa faiblesse.

De la trahison de la révolution à la dictature et à la guerre

Il fallut attendre août 1922 pour voir les dirigeants du mouvement ouvrier appeler, bien tard, à une grève générale de riposte. Ce fut un échec et les fascistes purent saisir l'occasion d'affirmer leur force, à l'exception notable de la ville de Parme, qui sut organiser la résistance et les chasser, montrant ce qu'il aurait été possible de faire à l'échelle du pays. Mais, dès lors, la voie du gouvernement était ouverte à Mussolini.

Une fois Mussolini au pouvoir, fin octobre 1922, la dictature se mit en place, de façon progressive toutefois. Jusqu'en 1925, des possibilités de riposte allaient encore exister. Puis le nouveau pouvoir montra toute son efficacité pour museler la classe ouvrière. Ses organisations furent interdites, les militants ouvriers arrêtés et envoyés en prison ou en déportation. Dans les usines, le patronat put s'attaquer aux travailleurs, les embrigader dans les syndicats fascistes, imposer des salaires diminués de 40 à 50 % sans plus craindre de réaction. La prétendue « révolution fasciste » et la renaissance nationale au nom d'une mythologie reprise à la Rome impériale n'allaient être que la dictature la plus crue du grand capital et de sa soif de profits. Elle allait ensuite lancer l'armée italienne dans de nouvelles guerres coloniales, en Éthiopie et en Libye, qui seraient le prologue d'une nouvelle catastrophe pour tous les prolétaires d'Italie et d'ailleurs : la Deuxième Guerre mondiale.

Aline RETESSE

• Le scandale de l'amiante

Martine Aubry mise en examen

Convoquée mardi 6 novembre par la juge Bertella-Geffroy en charge du dossier de l'amiante, Martine Aubry a fait savoir par avance qu'elle demanderait l'annulation de sa mise en examen pour homicide involontaire. L'ancienne secrétaire du PS avait déjà fait repousser une première convocation début octobre à cause d'un « *problème d'agenda* ».

Apparemment, Martine Aubry ne semble pas apprécier que la justice se penche sur les liens qui existaient entre

le ministère du Travail, où elle était directrice des relations au travail entre 1984 et 1987, et le Comité permanent amiante, le CPA. Pas plus qu'elle ne souhaite voir mise en évidence sa responsabilité dans le fait que l'amiante continua alors à être largement utilisé dans l'industrie et le bâtiment, malgré le danger mortel qu'il représentait et qui était connu depuis des décennies.

Pourtant, le ministère du Travail, comme celui de la Santé, semblent être largement impliqués dans

le scandale de l'amiante, notamment parce que des hauts fonctionnaires dépendant de ces ministères étaient des membres du CPA. Cet organisme financé par les industriels de l'amiante avait le monopole de la communication sur ce produit et a œuvré pendant des années à retarder son interdiction en France, défendant l'idée qu'un « usage contrôlé » de l'amiante ne serait pas dangereux.

Jean-Luc Pasquier, un des adjoints de Martine Aubry, a déjà été mis en examen par la

juge Bertella-Geffroy pour sa participation au CPA. Pour sa défense, il avance qu'il était allé au CPA « *sur ordre de [ses] différents supérieurs hiérarchiques, y compris de Martine Aubry. Elle était tenue au courant de tous les dossiers chauds, et l'amiante en faisait partie* ». Cette dernière se défend comme un diable, se retranchant derrière l'argument qu'elle n'avait reçu « *aucune alerte du ministère de la Santé, d'autres acteurs ou des chercheurs* » concernant les dangers de l'amiante. Et pour cause, si elle n'écoutait que les chercheurs ou acteurs

mouillés jusqu'au coup dans le CPA !

Martine Aubry explique aussi que la nécessité d'interdire l'amiante en France ne serait apparue qu'en 1994, laissant sous-entendre qu'il est normal qu'elle n'ait pas agi au moment où, de son poste au ministère du Travail, elle avait les moyens d'interdire l'utilisation de cette matière mortifère.

À l'entendre, Martine Aubry serait aussi blanche que « l'or blanc », surnom donné à l'amiante, dont les victimes se comptent déjà par dizaines de milliers.

Marianne LAMIRAL

Une juge en sursis

La juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, en charge des dossiers amiante dans le Pôle de santé publique de la Justice, risque de quitter son poste en mars prochain. Une loi organique promulguée le 26 février 2003 oblige en effet les juges nommés après cette date à quitter leur poste au bout de dix ans. La juge craint donc d'être dessaisie de sa fonction, tout comme le craignent l'Andeva, l'association de défense des victimes de l'amiante, et tous ceux qui, travailleurs ou

habitants, ont été exposés aux fibres mortelles et espèrent que la pugnacité de cette juge à défendre leur cause amène les responsables à être jugés un jour.

Leur crainte est d'autant plus fondée qu'en décembre 2011, la juge Bertella-Geffroy s'était vu retirer le dossier Eternit par la cour d'appel de Paris qui annulait en même temps les mises en examen qu'elle avait prononcées contre six dirigeants d'Eternit-France. Le lobby de l'amiante

ne désarme pas et le fait que la juge dirige maintenant ses attaques contre Martine Aubry élargit encore le nombre de ceux qui voudraient la voir quitter la place.

Le gouvernement PS aurait les moyens de la maintenir dans ses fonctions, ne serait-ce qu'en abrogeant la loi de 2003. Il reste à savoir s'il aura le courage d'affronter les industriels de l'amiante ou s'il sera trop content de se débarrasser de cette juge.

M.L.



• Dégazage, déballastage et autres

Des pollutions... très ordinaires

On parle toujours des marées noires lorsqu'il s'en produit. Les catastrophes de l'Exxon Valdez, du Prestige, du Torrey Canyon, de l'Amoco Cadiz, de l'Erika, parmi tant d'autres, ont été spectaculaires et ont provoqué l'indignation publique.

Mais la pollution des mers ne se limite pas à ces catastrophes. Chaque jour, et surtout chaque nuit, moment où les délits sont pratiquement invisibles, de nombreux navires rejettent des résidus pétroliers. Sur les mers et les océans naviguent une cinquantaine de milliers de navires commerciaux, sans compter de plus petits navires, dont ceux destinés à la pêche. La plupart, à un moment ou un autre, rejettent des hydrocarbures

polluants. Les pétroliers d'abord se débarrassent des résidus dits de dégazage. Il s'agit de lambeaux d'hydrocarbures qui adhèrent aux parois après le vidage d'un navire pétrolier. Ces résidus sont dangereux car des émanations de gaz peuvent s'en dégager et faire exploser le navire. D'où le nom de dégazage donné à l'opération qui consiste à nettoyer à l'eau de mer l'intérieur des citernes. L'ensemble eau + déchets pétroliers étant le plus souvent rejeté ensuite par-dessus bord.

Le déballastage abouti à un résultat semblable. Pour que les pétroliers une fois vides soient correctement lestés, on les remplit souvent en partie d'eau de mer : le ballast. Mais à la fin il faut bien se débarrasser dudit ballast, pollué par des résidus. Il est donc la plupart du temps rejeté lui

aussi par-dessus bord.

Quasiment tous les navires, non seulement les gros navires de commerce, mais même parfois ceux qui semblent inoffensifs comme les navires de pêche, embarquent pour leur moteur des fiouls, souvent de mauvaise qualité, qu'il faut passer dans une centrifugeuse. D'où des résidus qui sont généralement eux aussi rejetés dans les mers et les océans. Et il existe encore d'autres sources de résidus...

Même si certains ports sont équipés pour faire du dégazage et autres traitements des navires, ce n'est pas le cas de tous, et de toute façon peu de navires utilisent ces installations. Pour les armateurs, c'est du temps et de l'argent perdus... alors on dégaze, on déballaste et on envoie tous les résidus dans

l'eau salée d'autant plus allègrement qu'il est rare d'être pris.

Le volume de cette pollution quotidienne et généralisée est évidemment impossible à chiffrer puisque tout se fait en cachette. Mais on estime qu'un million à 1,5 million de tonnes de produits pétroliers polluent ainsi chaque année les mers et les océans. Cela représente environ au minimum dix fois plus que les marées noires.

Les mers du globe, bonnes filles, arrivent à « digérer » une partie de tous ces déchets, mais pas tous et pas partout. Ainsi des mers en partie fermées comme la mer Baltique ou la mer Méditerranée sont plus gravement atteintes.

Pour empêcher cette pollution généralisée, il suffirait que chaque navire

ait l'obligation de dégazer, déballaster ou de faire tout traitement nécessaire dans un port et qu'il lui soit interdit de naviguer sans en avoir fourni la preuve.

Cela impliquerait bien entendu que les ports soient tous équipés de stations de dégazage et autres. Techniquement c'est assez simple. Mais politiquement c'est impossible dans la situation actuelle. Il faudrait en effet une décision internationale, sans laquelle un pays qui voudrait imposer seul de telles obligations risquerait d'être boycotté par les armateurs. Or les principales puissances maritimes et leurs prête-noms des pays à pavillons de complaisance n'ont nulle intention de faire de la peine aux armateurs.

André VICTOR

• Les constructeurs automobiles se plaignent

Les salariés doivent cesser de trinquer

Les immatriculations (et donc les ventes) de voitures neuves ont franchement baissé en octobre, déplore le CCFA, le Comité des constructeurs français d'automobiles. Entre octobre 2011 et octobre 2012, mois du Salon de l'automobile, la baisse serait de près de 8 %, tous constructeurs confondus, de 5 % pour PSA seul et de 26 % pour Renault.

Fiat, General Motors, Ford, Nissan ne sont guère mieux lotis. Daimler, en revanche, voit ses ventes augmenter de 33 % en octobre, ce qui laisse supposer que, dans les modèles très haut de gamme, il y a de plus de clients.

Selon les commentateurs, seules les voitures « low cost » et haut-de-gamme trouveraient un marché. Les constructeurs misaient, disent-ils, sur une reprise des marchés britannique, italien, espagnol... et peut-être même, grec. Las ! La situation de la population acheteuse potentielle de voitures neuves a continué de se dégrader, dans ces pays comme en France. En Espagne, les ventes d'octobre 2012 ont même été près

de 22 % inférieures à 2011, déjà bien bas. Et si les voitures neuves ont quelque peu continué de se vendre en Allemagne, c'est surtout le marché des voitures d'occasion qui a progressé, avec plus de 10 % d'augmentation en octobre.

Les capitalistes du secteur automobile sont les premiers à connaître la raison de l'écroulement des achats de véhicules juste sortis de chaîne : 8 000 suppressions d'emplois programmées par PSA, 2 600 en Europe par GM, la fermeture de trois usines Ford, les suppressions d'emplois continues chez Renault produisent leur lot de chômeurs. Et les presque cinq millions de chômeurs en France et

Outre-mer, sont autant d'acheteurs potentiels en moins.

Les patrons de l'automobile, d'abord soucieux de leurs profits, ont dès l'été dernier réclamé des aides, sous forme de plan de soutien aux véhicules hybrides ou électriques. Ils reviennent à présent à la charge en exigeant un nouveau programme d'aide gouvernementale, donc publique, sous forme d'aides à la « compétitivité » – d'exonérations de cotisations ou de crédits d'impôts pour la « recherche » et l'« innovation ». Et ils ont, outre l'oreille du gouvernement, leurs entrées dans de nombreux cabinets ministériels...

Quant aux travailleurs, c'est en affirmant leur refus de payer pour accroître le profit des capitalistes par le chômage, les salaires bloqués, les conditions de travail empirées qu'ils pourront se garder d'être roulés.

Viviane LAFONT

• Dix ans après la fermeture de Sangatte

La situation dramatique des migrants

Il y a dix ans, Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, faisait fermer le centre de Sangatte. Aujourd'hui, les migrants continuent à errer dans les rues de Calais où leurs conditions de survie ont encore empiré.

C'est en 1998 que des Kosovo ont afflué dans la région de Calais pour tenter le passage

clandestin vers l'Angleterre et ses lois sur l'immigration moins rigides. Pendant des années, ils se sont retrouvés coincés dans la ville, face au déploiement policier tentant de leur interdire l'accès aux trains, ferries et camions allant vers Angleterre. Ils étaient nombreux à errer dans la ville et à dormir dans les jardins publics.

C'est en septembre 1999 qu'un centre d'hébergement géré par la Croix-Rouge – un hangar réquisitionné appartenant à Eurotunnel – fut ouvert pour les accueillir dans la petite commune de Sangatte où ils purent trouver repas chauds, douches, vêtements, soins médicaux. Pendant trois ans, des réfugiés de multiples nationalités fuyant la guerre, la dictature ou la misère de leur pays y furent hébergés. Jusqu'à 2 000 personnes s'entassèrent dans ce hangar.

Fin 2002, pour flatter l'opinion réactionnaire, Sarkozy décidait la fermeture du centre, en accord avec son homologue socialiste britannique qui, lui, décidait le durcissement des

• Pertes et profits chez Veolia

Jamais sans l'État

Le groupe Veolia est spécialisé dans la mise en exploitation des fonds publics : gestion de l'eau concédée par les communes et traitement des déchets, subventionné par les mêmes. Fort d'une expérience plus que centenaire en France, le groupe s'est développé dans le monde entier, posant un peu partout des compteurs sur des tuyaux d'adduction d'eau payés par les fonds publics.

Ayant hérité, au fil des fusions, d'un secteur de transports en commun, Veolia avait tenté de le développer sur les mêmes principes du « service aux collectivités », principe qui peut se résumer à « confiez-moi votre montre, je vous vendrai l'heure ». La Caisse des dépôts et consignations, autrement dit l'État, qui se trouvait elle aussi à la tête d'un important secteur de transports collectifs issu du rachat de diverses entreprises en faillite, lui vint en aide. Transdev, filiale de la CDC, fusionna avec Veolia transports en janvier 2011 pour donner une des plus importantes sociétés de transports publics dans le monde.

Mauvais calcul sans doute des dirigeants, le succès ne fut pas au rendez-vous et Veolia annonça début 2012 sa volonté de vendre sa filiale transports. Aucun client ne se présentant, l'État est venu une nouvelle fois au secours du groupe privé. La Caisse des dépôts vient ainsi d'annoncer qu'elle acceptait d'éponger une partie des dettes de Veolia Transdev, de garantir les autres et de devenir propriétaire de 60 % du groupe, en en prenant donc la responsabilité.

Le groupe Veolia dans

son ensemble est bien entendu bénéficiaire, y compris son dernier résultat connu, celui du premier semestre 2012. La direction du groupe a versé 0,70 euro par action l'an passé et s'est engagée à faire de même les années qui viennent. Au cours actuel de l'action cela représente un rendement annuel de 8 à 9 %.

Les activités du groupe, ce que les financiers nomment abusivement ses « métiers », sont nécessaires à la vie sociale, qu'il s'agisse de la distribution d'eau, de la gestion des déchets ou des transports collectifs. Toutes ces activités ont d'ailleurs été mises en place, expérimentées, rationalisées, financées par la puissance publique et ce n'est qu'une fois qu'elles sont devenues potentiellement rentables du point de vue financier, qu'elles ont été dévolues à des groupes privés.

Veolia réussit donc la performance d'être deux fois parasite : quand il gagne de l'argent, c'est en dévoyant le service public, quand il risque d'en perdre, les fonds publics payent pour lui. C'est mériter deux fois d'être exproprié, sans rachat ni indemnité !

Paul GALOIS

conditions d'immigration en Grande-Bretagne. Le tout avec l'approbation du député socialiste de la circonscription, Jack Lang, et de tous les élus locaux.

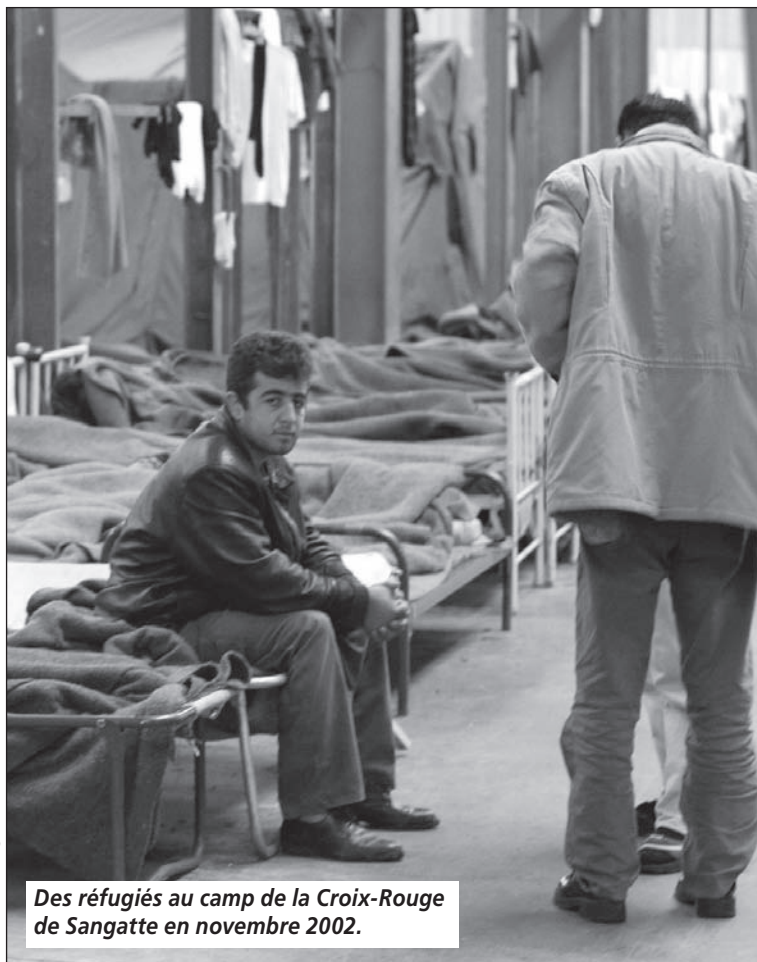
Depuis, les conditions des migrants n'ont fait qu'empirer : ils ont essayé de trouver refuge dans des blockhaus ou des abris de fortune. Mais la police n'a cessé de les harceler, détruisant leurs squats, multipliant contrôles et arrestations, usant de la matraque et des gaz lacrymogènes dans des opérations spectaculaires, s'en prenant aux militants et bénévoles qui leur venaient en aide.

Les migrants ne sont plus concentrés à Sangatte, mais

leur nombre n'a probablement pas diminué. Des milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes sont prêts, au péril de leur vie, à braver les dures épreuves d'un voyage à travers l'Europe en espérant gagner l'Angleterre. Ils continuent d'arriver dans le Calais, ou dans les ports de la côte de Dunkerque à Cherbourg.

Le gouvernement socialiste de Hollande n'a visiblement pas plus de réponse que le gouvernement précédent au problème posé par la misère du tiers-monde qui pousse des milliers de migrants à tout abandonner pour tenter de rejoindre les pays riches.

Correspondant LO



Des réfugiés au camp de la Croix-Rouge de Sangatte en novembre 2002.

• Petroplus – Petit-Couronne (Seine-Maritime)

Face au danger de fermeture les travailleurs toujours mobilisés

Autour de la raffinerie Petroplus de Petit-Couronne, mise en liquidation judiciaire le 16 octobre, la mobilisation ne cesse pas. Les 470 salariés du site, de même que les habitants de Petit et Grand-Couronne, les commerçants, les mairies, tous attendaient la décision du tribunal de commerce. Celui-ci l'a finalement reportée au 13 novembre, avant de statuer sur le délai qui sera fixé aux éventuels repreneurs.

La reprise de l'activité par l'un ou l'autre parmi la demi-douzaine de repreneurs potentiels ne semblait pas pouvoir être décidée : certains dossiers n'ont pas même encore été clairement déposés et seules des « marques d'intérêt » ont été signalées par plusieurs d'entre eux.

Le ministre Montebourg y a d'ailleurs ajouté la sienne en faisant état, le 5 novembre sur RTL, d'une lettre qu'il aurait reçue du Libyan Investment Authority, fonds d'investissement libyen créé sous Kadhafi en 2006. Selon lui, le LIA serait également candidat à la reprise de Petroplus. Il s'agirait même d'une piste

sérieuse, selon le ministre pour qui « la France n'est pas étrangère à la libération de la Libye ». Qui parierait pour autant que ce soit un argument convaincant pour les investisseurs de ce fameux fonds ?

Les autres dossiers de reprise sont présentés par un groupe pétrolier de Hong-Kong, AGP, et par le Dubaïen NetOil, qui s'est trouvé des associés : le groupe coréen Hyundai pour la modernisation des installations et la major BP pour l'approvisionnement en brut. Seraient aussi sur les rangs, depuis peu, outre le correspondant de Montebourg, un quatuor de « professionnels suisses » et



un autre « professionnel » du pétrole, texan celui-là.

Plus qu'à des sauveurs, ceux qui tournent au-dessus des salariés de Petroplus ressemblent à des rapaces dont l'intérêt ne porte pas sur les hommes mais sur les profits espérés, quoi qu'il en coûte à tous ceux qui vivent là.

Les salariés et leur entourage ont organisé le 5 novembre, veille de la

décision attendue du tribunal, diverses actions dont un barbecue qui a réuni plus de mille participants. Ils sont mobilisés et n'entendent visiblement pas subir les conséquences des choix, ni des nouveaux ni des anciens prédateurs

qui, des années durant, ont accumulé des profits sur leur travail, comme Shell et depuis 2008 le groupe Carlyle, qui portent la responsabilité de la situation actuelle de Petroplus.

Viviane LAFONT

• Groupe Malakoff-Médéric

Santé des salariés : la direction oublie de balayer devant sa porte

On voit actuellement fleurir une campagne publicitaire dans laquelle, une fois n'est pas coutume, les patrons sont interpellés : « Vous faites quoi pour prendre soin de la santé de vos salariés ? » Le groupe Malakoff Médéric, commanditaire de cette campagne, se fait fort de donner des conseils aux patrons.

Mais bien entendu, les quelque 6 000 salariés de ce groupe, soi-disant « mutualiste », dirigé par Guillaume Sarkozy, frère de l'ex-président, ne bénéficient pas de ces recommandations.

Outre son rôle dans la gestion des retraites complémentaires Agirc-Arcco, le groupe Malakoff Médéric réalise une part de son chiffre d'affaires dans le domaine des contrats collectifs qu'il propose aux entreprises pour des assurances complémentaires sur la santé des salariés et pour la prévoyance en cas d'accidents.

D'où sa campagne de publicité pour vanter son savoir-faire dans ce domaine. Il commande également une enquête annuelle sur le lien entre santé et travail qui tire une sonnette d'alarme : après un temps souvent bien trop long passé dans les transports, les travailleurs sont confrontés à une fatigue physique et nerveuse accrue à l'occasion des « réorganisations ». Il en ressort aussi une détérioration du sommeil et de la vie personnelle hors de l'entreprise.

Il n'y a rien d'original dans un tel constat, si ce n'est que le groupe Malakoff Médéric lui-même témoigne d'une telle détérioration. Par exemple, celles et ceux qui, au fil des restructurations, se retrouvent sur son site de Saint-Quentin-en-Yvelines ont bien souvent vu leur temps de transport s'allonger démesurément, d'autant que le nouvel immeuble dans lequel ils viennent d'être mutés est

plus éloigné de la gare. Il comporte des bureaux collectifs – les open-spaces – où doivent se serrer sur un même plateau plusieurs dizaines de travailleurs. Il n'est pas rare d'avoir eu à changer plusieurs fois de poste de travail, car la direction cherche à économiser chaque mètre-carré de façon à louer une partie de ses locaux. Chaque année, soixante à soixante-dix emplois sont supprimés par non-remplacement des départs en retraite et non-renouvellement de CDD, avec l'objectif de réduire le personnel de Saint-Quentin-en-Yvelines à environ 500 d'ici quelques années, alors que le travail ne diminue pas.

Autant dire que le groupe Malakoff ne fait pas figure d'exception, et quand il s'occupe de la santé de ses propres travailleurs, c'est pour la dégrader.

Correspondant LO

• Lapeyre – Saint-Gobain

Arnaque « légale » contre les travailleurs !

1 685 travailleurs du groupe Lapeyre et deux syndicats (CGT et FO) viennent d'assigner leurs patrons en justice devant le tribunal de Nanterre. Ce patron, c'est aussi le groupe Saint-Gobain, qui compte 195 000 travailleurs de par le monde.

Ces gens-là, pendant des années, grâce à un montage financier parfaitement légal, n'ont pratiquement pas versé de participation aux bénéfices aux travailleurs, alors que cette participation est obligatoire pour les entreprises de plus de cinquante salariés.

Le tour de passe-passe, c'est que « Lapeyre SA » et « K par K SAS », deux sociétés sans aucun salarié, donc non soumises à la participation, ont concentré 96 % des bénéfices. Pour les salariés du groupe, la participation a été calculée sur seulement 4 % des bénéfices dégagés par celui-ci.

Depuis 2009, grâce à la

mobilisation, les salariés ont obtenu que le patron revoie sa copie et signe un accord de participation au niveau du groupe Lapeyre : usines, plate-forme logistique, magasins et siège social. Mais entre 2002 et 2008 ce sont 81 millions d'euros qui ont été ainsi soustraits aux travailleurs. Aussi, même si l'acrobatie financière effectuée par Lapeyre pour ne rien verser aux travailleurs est « légale », d'un point de vue juridique, les travailleurs et les organisations syndicales CGT et FO ont décidé d'attaquer leur direction pour pratique abusive en matière de participation aux résultats.

Et en effet le groupe Saint-Gobain, qui a enregistré 1,28 milliard d'euros de bénéfices en 2011 et versé 650 millions d'euros de dividendes aux actionnaires pour la même période, peut tout à fait payer !

Correspondant LO

• Centre des Finances publiques de Paris 8^e

Victoire pour les travailleurs du ménage

Les salariés de TFN-Atalian, chargés du ménage dans le centre des Finances publiques de Paris 8^e, viennent de remporter une victoire face à leur employeur.

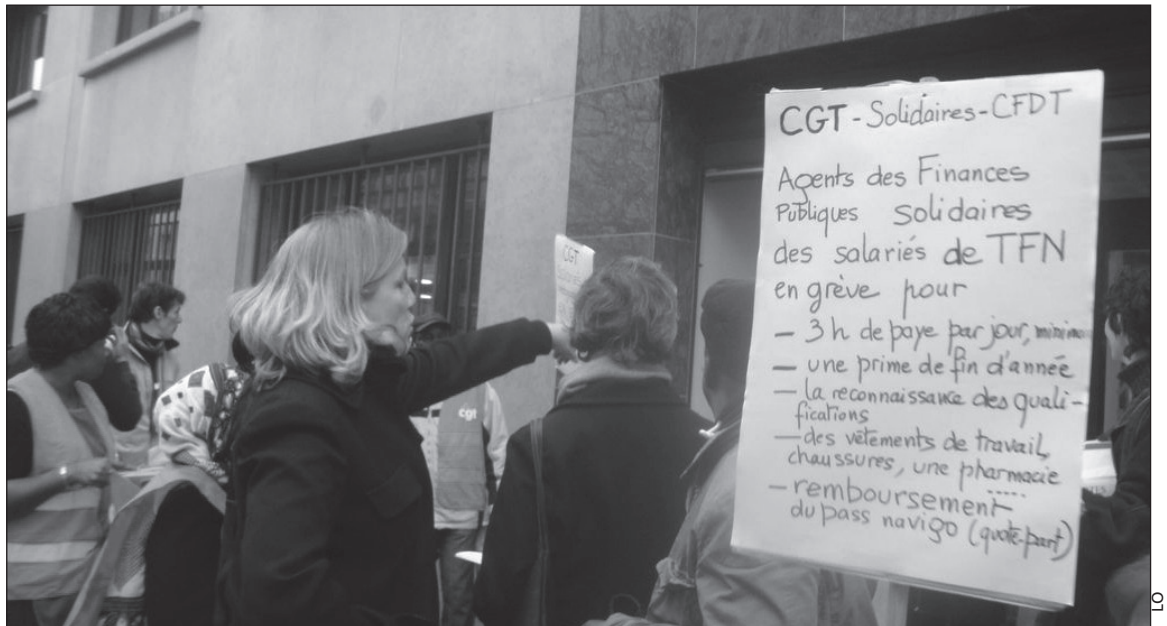
Ils avaient commencé, début octobre, par adresser leurs revendications par courrier à TFN-Atalian. Sans réponse, six d'entre eux sur huit décidèrent de se mettre en grève le 22 octobre, distribuant à la sortie des bureaux un tract d'information aux employés des Finances. Ils revendiquaient notamment trois heures de paie minimum par jour, une prime de fin d'année, la reconnaissance des qualifications.

Depuis que TFN-Atalian avait remporté le marché du nettoyage de la DRFIP (Direction régionale des finances publiques), qui comporte plus de trente sites, les conditions des employés du ménage s'étaient dégradées. Il n'y avait plus de prime de fin d'année, les nouveaux salariés n'avaient plus que 2 heures 30 au lieu de 3 heures pour faire le même travail, le Pass Navigo pour les transports n'était plus systématiquement remboursé, ils ne recevaient

chacun qu'une seule blouse de travail initiale, aucune formation professionnelle ne leur était proposée et tous les salariés, même avec plusieurs années d'ancienneté, restaient à l'échelon 1 de la convention collective, au niveau du smic horaire.

Dès le lendemain 23 octobre, le directeur d'agence TFN-Atalian venait sur place et cédait sur le remboursement d'une partie des frais de transport, la reconnaissance de la qualification de chef d'équipe d'une salariée, la formation professionnelle, une trousse de pharmacie et des chaussures de sécurité. Mais c'était loin du compte, et les grévistes décidèrent de poursuivre, se retrouvant chaque jour. Le 24 octobre, accompagnés de militants syndicaux du centre, ils se rendaient sur un site des Finances du 2^e arrondissement pour y rencontrer leurs collègues du nettoyage. L'accueil fut bon, et pour cause, ceux-ci connaissent les mêmes conditions de salaire et de travail.

Le lendemain, les grévistes déposaient leurs revendications sur les bureaux des cinquante employés du centre des Finances du 8^e, puis une pétition de soutien et une collecte



étaient organisées à la cantine auprès des employés déjeunant là, agents des Finances et du Travail.

Mardi 30 octobre eut lieu un rassemblement des grévistes, soutenus par des agents des Finances du 8^e et d'autres arrondissements, des salariés TFN-Atalian d'autres sites, des militants syndicaux et politiques.

Visiblement consciente du risque d'extension de la grève à d'autres sites, la direction de TFN vint sur place négocier dès le lendemain. Elle prétendait

choisir la délégation, la limitant à deux ou trois grévistes, et rejetant la présence de militants syndicaux des Finances, souhaitée par les employés du nettoyage. Les grévistes ayant refusé tout net, les directrices firent une fausse sortie, réapparaissant une heure plus tard après avoir compris – ou transmis – que le mouvement de grève pouvait faire des émules.

Quatre heures plus tard, le protocole préparé par les grévistes était signé par les représentantes de la direction de TFN-Atalian, avec leurs principales

revendications : les salariés à 2h30 passeraient à 3 heures, la salariée faisant fonction de chef d'équipe serait payée comme telle, celle en CDD passerait en CDI, les jours de grève seraient payés.

Une semaine et demie de grève et la solidarité des autres salariés TFN comme de ceux des Finances, voilà ce qui a permis aux grévistes d'obtenir gain de cause, de reprendre le travail la tête haute et décidés à le faire savoir aux salariés des autres sites.

Correspondant LO

• Groupe Rio Tinto

Malgré la baisse des cours des matières premières Toujours de gros profits

La direction générale de Rio Tinto se lamente. Les cours mondiaux du minerai de fer, du cuivre et de l'aluminium sont à la baisse, alors que depuis plusieurs années les grands groupes miniers ont profité d'une hausse spéculative des prix des matières premières et accumulé ainsi des super-profits.

Mais au cours de cette année 2012, les cours des matières premières sont très volatils et connaissent des baisses, dans l'aluminium et surtout dans le minerai de fer et le cuivre, qui entraînent une érosion des marges

bénéficiaires. Celles-ci restent cependant à un niveau élevé, avec 5,9 milliards de dollars de bénéfices au premier semestre 2012, en baisse de 22 % par rapport au premier semestre 2011. Malgré cela, les dividendes vont grimper,

avec une hausse de 34 % en 2012, et ils représentent 50 000 dollars par salarié !

Avec des profits en baisse, le groupe Rio Tinto n'en a pas moins aussitôt annoncé le gel de nombreux investissements, des reventes de sites, des plans de réductions de coûts, avec baisse des effectifs et augmentation des charges de travail. En Australie, dans les mines, les coûts de production seraient trop élevés. La

direction générale a fixé pour 2015 aux usines d'électrolyse un objectif à 40 % de marge ! Dans le même temps, elle se désengage de l'aluminium, estimant la rentabilité insuffisante. Au Canada, le site d'Arvida est menacé et déjà il y aurait 20 % de cadres en trop. En Angleterre, l'usine de Lynemouth est fermée.

En Europe et en France, après avoir revendu tous les sites de production d'emballages, qui ne réalisaient que 8 % de marge, les usines de Rhénalu Neuf-Brisach et Issoire ont quitté le groupe. La direction vient de revendre l'usine de Gardanne et, pour l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne, le choix est entre un repreneur ou la fermeture en 2013. Quant à l'usine Aluminium Dunkerque, avec un profit brut de l'ordre de cent millions de dollars en 2012, la direction a concocté un plan

de réduction des coûts de 71 millions de dollars jusqu'en 2017, avec une aggravation des conditions et de la charge de travail, des attaques sur la prime d'intéressement, le serrage de vis disciplinaire et une possible baisse des effectifs dans l'encadrement.

Pour maintenir à un haut niveau les profits et les dividendes, le groupe Rio Tinto organise ainsi une attaque en règle contre tous les travailleurs, dans tous les pays. Mais, face à lui, il y a une force de plusieurs dizaines de milliers de salariés produisant toutes les richesses qui, en s'organisant au plan international, pourrait interdire plans de licenciements et fermetures de sites, contrôler les comptes de Rio Tinto, empêcher ses manipulations spéculatives et ses fuites de capitaux vers les paradis fiscaux !

Correspondant LO



• Caisse d'allocations familiales du Nord

Les accueils fermés pendant deux semaines

Durant quinze jours, les caisses de la Caisse d'allocations familiales du Nord ont été fermées au public, alors qu'en temps normal 3 000 personnes fréquentent quotidiennement les accueils.

D'après la direction, cette longue fermeture doit permettre de résorber le retard accumulé depuis un an, en particulier depuis la « départementalisation » des CAF, qui a amené, en novembre 2011, la fusion des huit CAF du Nord en une seule. La Caisse d'allocations familiales départementale du Nord nouvellement créée doit s'occuper des dossiers de plus de 500 000 allocataires.

La direction dit que cette réorganisation ne doit avoir aucun impact sur le service rendu aux allocataires et aux partenaires, comme les centres sociaux, centres de loisirs de proximité, etc. Mais, sous prétexte d'une harmonisation entre les huit sites, certains droits ont été revus à la baisse en matière d'action sociale, en

réalité parce que tout devait se faire avec des budgets en diminution.

La centralisation sur un seul site des courriers a entraîné de nombreux dysfonctionnements. Du coup, les délais de traitement du courrier se sont dégradés, malgré les nombreuses heures supplémentaires, tour à tour volontaires ou obligatoires. Le renfort de vingt agents des autres CAF de France n'a pas empêché la situation de devenir catastrophique : à la mi-octobre, 200 000 courriers étaient en attente de traitement.

C'est ce qui a amené la direction à décider la fermeture d'au moins quinze jours consécutifs des accueils à compter du mercredi 24 octobre, en ne

prévenant d'ailleurs les allocataires que le vendredi 19 octobre. Une autre semaine de fermeture est envisagée du 19 au 24 novembre.

La situation va encore s'aggraver avec la période des vacances de fin d'année, un moment où la CAF reçoit un afflux de courrier, et encore plus au 1^{er} trimestre, du fait du renouvellement des droits au 1^{er} janvier.

La crise économique, qui alourdit les charges de travail avec des prestations compliquées à gérer et en plus grand nombre, n'explique pas tout. Depuis plusieurs années l'État et la Caisse nationale d'allocations familiales demandent à la branche Famille de « rendre » des postes, alors même que l'accroissement des charges de travail voudrait que les caisses embauchent : 43 postes ont été officiellement supprimés sur

quatre ans dans le Nord, et 40 autres devraient l'être encore.

Le 5 novembre, jour de réouverture des accueils de la CAF du Nord et de paiement des prestations mensuelles, la direction prévoyait une grande affluence et a annoncé la présence de vigiles, pour prévenir les risques liés au mécontentement des allocataires. La CGT avait prévu de son côté d'être présente à la porte des caisses, ce jour-là et toute la semaine, pour permettre aux allocataires d'exprimer leur mécontentement et pour exiger, aux côtés des salariés de la CAF, des moyens supplémentaires et des embauches.

Une journée de grève du personnel de la CAF est aussi prévue le 22 novembre, pour protester contre la dégradation des conditions de travail et la stagnation des salaires.

Correspondant LO

• Assurance-maladie Des économies aux dépens des malades !

Dans sa volonté de réaliser à tout prix des économies, l'Assurance-maladie, une des branches de la Sécurité sociale, promulgue des mesures qui, pour passer souvent inaperçues, sont autant d'atteintes au droit à la santé.

Parmi les mesures qui au fil du temps dégradent la situation des malades, il y a celles concernant les longues maladies. Ainsi, après six mois d'arrêt de travail, un mécanisme permettait auparavant aux malades de percevoir pendant trois ans des indemnités journalières avant de passer en invalidité. Trouvant que cela coûtait trop cher, l'Assurance-maladie a demandé à ses médecins conseils d'instituer des contrôles supplémentaires pour tenter, soit de prescrire aux malades de reprendre le travail, soit de les passer plus rapidement en invalidité, ce qui lui revient moins cher. Il s'agit de limiter le temps passé en longue maladie, et s'il y a perte de revenu pour le malade, ce n'est pas le problème de l'Assurance-maladie.

Un autre exemple concerne des actes chirurgicaux d'importance. L'Assurance-maladie fixe des seuils d'arrêts maladie : 28 jours, 30 jours, ou bien encore 90 jours. Au-delà de ces seuils, les assurés pouvaient avoir des prolongations par leur médecin quand celui-ci le jugeait nécessaire.

Aujourd'hui, les assurés peuvent toujours bénéficier de prolongations mais l'Assurance-maladie demande maintenant systématiquement que les assurés soient contrôlés en cas de prolongation. Or, il n'existe pas de contrôle à domicile. Les assurés doivent donc se déplacer par eux-mêmes dans des villes voisines, ce qui handicape particulièrement les malades pauvres ou isolés.

Bien que, d'après les propres statistiques de l'Assurance-maladie, les prestations versées dans le cadre des indemnités journalières représentent moins de 7 % des dépenses, les contrôles exercés sur les malades sont devenus au fil des ans de plus en plus tatillons, voire totalement injustes.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique du Vinatier – Lyon-Bron Face à la mobilisation Un recul de la direction

Quatre ans après les mobilisations qui avaient fait reculer la direction de l'époque sur son projet de fermeture de la blanchisserie, la nouvelle direction de l'hôpital du Vinatier remet le couvert. Elle a annoncé à la fin de l'été qu'elle voulait délocaliser une partie de son activité à la blanchisserie centrale des Hospices civils de Lyon qui se trouve à 10 km. Cela aurait comme conséquence de déplacer quinze postes et d'en

supprimer neuf autres sur l'hôpital, où il ne resterait qu'une petite activité.

C'était sans compter sur la mobilisation des agents hospitaliers. Par deux fois, fin octobre, 80 personnes se sont rassemblées pour refuser le projet. L'ambiance est montée d'un cran car, au-delà de la blanchisserie, le mécontentement est aussi alimenté par une dégradation continue des conditions de travail : partout règnent le sous-effectif et le manque de lits.

Pour palier le manque de personnel, dans un service – l'UMA –, la direction met en place des roulements de douze heures, transformant au passage quatre postes d'infirmiers en trois postes d'aides-soignants.

Mercredi 23 octobre, une centaine de personnes, rassemblant le personnel de la blanchisserie accompagné par plusieurs dizaines de soignants, sont montées protester auprès de la direction et du conseil de

surveillance de l'hôpital. Finalement, face aux agents, ces messieurs ont bien été obligés d'entendre les nombreuses revendications.

La mobilisation a payé en partie car la direction a renoncé à fermer la blanchisserie de l'hôpital. Contents de ce recul, les agents du Vinatier ont bien l'intention de maintenir la pression car il reste bien d'autres revendications à imposer.

Correspondant LO

• Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon Le racket du parking payant

Afin de mettre fin au stationnement ventouse de riverains profitant d'emplacements gratuits, la direction des Hospices civils de Lyon (HCL) a tout simplement décidé de rendre payant le parking de l'hôpital ! Désormais, il faudra payer avec des tarifs prohibitifs, que l'on soit patient ou visiteur. La première heure est certes gratuite, mais cela reste bien insuffisant même pour

une simple consultation, juste le temps de prendre ses étiquettes au bureau des admissions. Même les places handicapées sont payantes. De plus, quand on prend un ticket, on ne sait pas combien il faudra payer, aucun panneau n'indiquant les tarifs. Les familles des patients sont furieuses devant les prix pratiqués, comme ce malade retenu aux urgences pendant trois heures et ayant

dû déboursier 29,30 euros !

Depuis, c'est la grande pagaille pour entrer et sortir de l'hôpital, les entrants croisant les sortants en bloquant tout, avec en plus des doubles barrières qui fonctionnent très lentement. Conséquence : à l'entrée de 6 h 30 et à la sortie, un embouteillage monstre déborde sur les carrefours extérieurs, avec une file d'attente interminable.

La direction des HCL prétend ainsi régler le problème du stationnement dans l'hôpital et envisage même de l'appliquer à deux autres hôpitaux, Édouard-Herriot et Lyon-Sud. Mais tout ce qu'elle a réussi, c'est de démontrer qu'elle considère patients et visiteurs comme des clients qu'elle peut racketter sans vergogne.

Correspondant LO

• États-Unis

La victoire d'Obama

Quatre ans de plus au service des possédants

C'est Barack Obama, le président démocrate sortant, qui l'a emporté le 6 novembre sur le candidat républicain Mitt Romney. Avec 700 000 voix d'avance, soit moins qu'en 2008, il disposerait de 290 « grands électeurs », vingt de plus que ce qu'il est nécessaire pour être désigné président en janvier prochain.

Les républicains avaient pensé pouvoir l'emporter, tant Obama a déçu son électorat de 2008, et avaient eu tendance à laisser libre cours à leurs idées réactionnaires. Romney, dont les positions tournent avec le vent, a fait campagne contre le droit à l'IVG. On l'a entendu ironiser sur les « assistés » que seraient 47 % des Américains électeurs d'Obama. Même s'il a tenté de recentrer sa campagne, cette surenchère a servi de repoussoir et mobilisé suffisamment d'électeurs qui ont choisi « le moindre mal » en votant Obama.

Cependant cette élection a surtout été encore une fois la victoire de l'argent. Ensemble,

les deux candidats ont dépensé plus de deux milliards de dollars destinés notamment à inonder les électeurs de spots télévisés. Ces sommes énormes — le double de ce qui avait été dépensé en 2008 — proviennent des soutiens financiers de grandes entreprises ou des lobbyistes qui jouent un rôle important dans la coulisse du pouvoir de Washington. C'est depuis toujours la façon dont la grande bourgeoisie américaine pèse sur le choix des candidats, et cela dès que se met en marche le mécanisme électoral.

Si les grandes entreprises capitalistes ouvrent si facilement leur carnet de chèques

pour les deux candidats en lice, c'est que l'un comme l'autre appartiennent aux deux partis de la bourgeoisie américaine, les républicains et les démocrates. On sait maintenant que Romney avait le soutien de la banque Goldman Sachs et Obama celui de Microsoft et Google, mais aussi des compagnies d'assurances, grandes bénéficiaires de sa réforme de l'assurance-maladie qui obligera tous ceux qui n'en ont pas à en souscrire une sous peine d'amende. En revanche, il a refusé de mettre en place une assurance médicale publique, avec pour conséquence qu'au moins 23 millions d'Américains resteront quand même sans couverture maladie.

Si le candidat républicain a été écarté, le Parti républicain, majoritaire depuis deux ans à la Chambre des représentants, conservera sa

majorité, ce qui obligera le président démocrate à continuer de chercher des compromis. Le deuxième mandat devrait donc se dérouler dans des conditions voisines des deux dernières années.

Si Romney a passé les dernières semaines de campagne à essayer de modérer les déclarations ultras de ses partisans, Obama de son côté s'est bien gardé de dire quoi que ce soit qui puisse être interprété comme progressiste afin de ne pas perdre le soutien des plus conservateurs de son électorat. En direction du monde du travail, Obama n'a su que faire des phrases sur le terrain du patriotisme économique, du protectionnisme et de la lutte contre les importations chinoises, au point que Romney était le seul à évoquer le problème du chômage.

Pendant la campagne, il

était bien difficile de distinguer les propositions des deux candidats. Tous deux parlaient d'aider les petites entreprises, ce qui profite d'abord... aux grandes. Les deux ont d'ailleurs promis des cadeaux à toutes les entreprises : « [Romney] et moi sommes d'accord sur le fait que l'impôt des sociétés est trop élevé. Je veux l'abaisser à 25 % », a expliqué Obama

On connaît maintenant le vainqueur. Mais Obama est un homme au service des possédants, il l'a montré pendant quatre ans, et il continuera dans la même direction. Les travailleurs des États-Unis n'ont pas grand-chose à en attendre. Ils ne verront leur sort changer que s'ils imposent leurs exigences contre la dictature du grand capital, qui est le vrai régime de la démocratie américaine.

Jacques FONTENOY

Un système électoral très antidémocratique

Les électeurs américains n'ont pas voté directement pour Mitt Romney ou Barack Obama, car le président des États-Unis n'est pas élu au suffrage direct. Les votants élisent des « grands électeurs » qui, réunis en un collège électoral de 538 personnes, procèderont à l'élection du président en janvier prochain. Et si on annonce déjà le nom du prochain président, c'est que les membres de ce collège sont normalement tenus de voter pour le candidat auquel ils ont été associés. Pour accéder à la

Maison-Blanche, le gagnant doit disposer du vote d'au moins 270 grands électeurs.

Quarante-huit États, mais pas le Maine et le Nebraska, appliquent la règle « le gagnant emporte tout » : le candidat qui arrive en tête remporte tous les grands électeurs de l'État, que l'écart de voix soit faible ou important. Du coup, un candidat peut gagner l'élection car il a les 270 grands électeurs alors qu'il recueille moins de voix que son concurrent dans l'électorat. Ce fut le cas de Bush en 2000.

La conséquence est que les candidats ne font guère campagne dans les États où les intentions de vote ne laissent aucun doute, et se concentrent là où le scrutin s'annonce plus serré : les « swing states », les États qui peuvent basculer (swing) d'un côté ou d'un autre.

Le jour du vote, d'autres difficultés apparaissent. Il faut être inscrit sur les listes électorales, trouver le bureau de vote, faire des heures de queue et se faire identifier. En 2008, 23 millions d'électeurs inscrits

sur les listes n'avaient pas pu voter bien qu'ils se soient présentés pour le faire. C'est une des raisons pour laquelle le taux d'abstention atteint en général 50 %.

11 % des Américains n'ont pas de pièce d'identité avec photo. Or, trente-quatre États ont adopté des lois imposant d'identifier les électeurs avec des variantes imaginables, allant du permis de conduire à la carte d'étudiant. Parfois un électeur muni de sa pièce avec photo peut se porter garant de celui qui n'en a pas, ou faire

une déclaration sur l'honneur.

En 2008, les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération européenne (OSCE) avaient eux-mêmes dénoncé la complexité du système, l'insuffisante protection du droit de vote et du secret. Rien n'a évidemment changé. Mais le système électoral est, avant tout, conçu pour assurer l'alternance des grands partis et empêcher l'émergence de toute autre tendance politique.

J. F.

• L'ouragan Sandy à Haïti

Une catastrophe naturelle et sociale

Les médias ont consacré beaucoup de temps aux conséquences de l'ouragan Sandy aux États-Unis, en particulier à New York. En revanche Haïti, sur laquelle l'ouragan s'est abattu dans la nuit du 24 octobre, a nettement moins retenu leur attention. Pourtant les dégâts matériels et humains à long terme sont autrement plus catastrophiques dans ce pays qui peine déjà à se remettre du tremblement de terre de 2010 et de la tempête Isaac qui l'a frappé en août dernier. Au moins 54 personnes ont perdu la vie suite au passage de l'ouragan, une vingtaine sont portées disparues. Deux cent mille personnes

sont aujourd'hui sinistrées et cela s'additionne aux quatre cent mille personnes, qui vivent dans des abris de fortune depuis 2010.

La situation alimentaire du pays est particulièrement alarmante. En effet l'ouragan a détruit 70 % des récoltes dans le sud d'Haïti, le grenier à blé du pays, et causé de lourdes pertes de bétail. Les prix des denrées de première nécessité vont flamber et la famine menace.

À cela s'ajoute le risque d'une nouvelle épidémie de choléra car l'ouragan a détruit les aqueducs en de nombreux endroits, et les habitants sont obligés

de puiser l'eau dans les rivières souillées, principaux vecteurs de contagion du choléra.

Le gouvernement haïtien a fait appel à l'aide internationale, mais seul pour l'instant le Venezuela a affrété un bateau. Lors du séisme de 2010, l'ONU avait surtout renforcé la Minustha (mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti), un contingent d'où était partie d'ailleurs l'épidémie de choléra, maladie inconnue à Haïti. Il est à craindre que le scénario ne change pas.

Aline URBAIN



photo isheep.fr